

CATALOGUE

DÉPARTEMENT FORMATION CONTINUE
PÔLE FORMATION - RECHERCHE



EDITION 2024



Formation accessible aux personnes en situation de handicap

PRESENTATION FONDATION

Fondée en 1906 et reconnue d'utilité publique en 1922, la Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon, fidèle à l'esprit visionnaire de Marie de Miribel, sa créatrice, n'a cessé d'adapter son action en fonction des évolutions de la société et en particulier des besoins des familles.

Fondation laïque, elle déploie son action en direction des populations rendues vulnérables par l'âge, la précarité, la maladie et accompagne la famille de la naissance à la fin de la vie.

Elle tient son nom de l'emplacement de son ancien siège historique social situé rue de la Croix Saint-Simon à Paris dans le 20e arrondissement.

La Fondation poursuit ses actions autour des quatre valeurs partagées par l'ensemble des équipes :

- Le respect de la dignité de la personne
- L'excellence portée par une exigence professionnelle toujours plus élevée
- Le sens de l'écoute et du service à autrui
- Le droit à l'accès aux soins de qualité pour tous.



Département Formation Continue

Pôle Formation – Recherche

Fondation Œuvre de la Croix Saint Simon

17, rue de la révolution

93100 MONTREUIL

Tél : 01 75 62 13 97

LA FORMATION CONTINUE

EN QUELQUES MOTS

Vous êtes à la recherche d'un organisme de formation continue capable de vous accompagner dans le développement de vos compétences et de renforcer votre potentiel professionnel ? Ne cherchez plus, notre organisme de formation est votre partenaire idéal pour atteindre vos objectifs.

Notre mission est simple : vous offrir des formations de qualité, pertinentes et adaptées à vos besoins.

Nous faisons le pari de la valeur d'usage pour soutenir les capacités individuelles et collectives du monde de la santé et de la pédagogie.

Nous pensons qu'une formation a une valeur d'usage élevée si elle vous permet d'acquérir des compétences immédiatement transférables dans votre travail, d'améliorer vos performances et de répondre à vos exigences professionnelles spécifiques.

Que vous soyez un professionnel cherchant à améliorer vos compétences, une entreprise désirant renforcer les qualifications de vos équipes, ou un particulier, nous avons la formation adaptée à vos besoins.



Département Formation Continue

Pôle Formation – Recherche

Fondation Œuvre de la Croix Saint Simon

17, rue de la révolution

93100 MONTREUIL

Tél : 01 75 62 13 97

POURQUOI NOUS CHOISIR ?



Une expertise reconnue

Forts de notre expérience dans la formation continue, nous nous appuyons sur une équipe de formateurs experts, passionnés et à l'écoute



Des programmes sur mesure

Nous savons que chaque parcours est unique. C'est pourquoi nous proposons des formations personnalisées, adaptées à vos besoins spécifiques



Accompagnement personnalisé

Nous vous accompagnons tout au long de votre parcours, de la définition de vos objectifs jusqu'à l'évaluation des compétences acquises. Notre équipe est là pour vous conseiller, vous orienter et vous soutenir à chaque étape



Une approche pratique et concrète

Nos formations sont conçues pour être immédiatement applicables dans votre quotidien professionnel. Grâce à des cas pratiques, des mises en situation et des outils innovants, vous pourrez rapidement mettre en œuvre vos nouvelles compétences



Des parcours de formation de qualité

Notre organisme de formation est certifié Qualiopi depuis plusieurs années. Notre taux de satisfaction : 97% (données consolidées au 1er janvier 2024)



SOMMAIRE

1

PARCOURS EN PEDAGOGIE

Tutorat
Devenir formateur en simulation en santé
Maître d'apprentissage

2

FORMATIONS REGLEMENTAIRES

AFGSU 1
AFGSU 2
AFGSU REACTUALISATION
Bonne pratique hygiène en biberonnerie
Plan de maîtrise sanitaire pour les cuisines des crèches fonctionnant en liaison froide
La sécurité des aliments en restauration collective
Sauveteur secouriste du travail (SST)

3

PARCOURS EN MANAGEMENT

Accompagner les managers à la question de la bientraitance

4

SANTE MENTALE

Premier secours santé mentale en entreprise

5

PARCOURS PRE-QUALIFIANT ET RENFORCEMENT DES COMPETENCES

Passeport compétences métiers du grand âge

6

HANDICAP EN FORMATION

Referent handicap

7

PARCOURS SOIGNANTS

Bientraitance soignants
Soins palliatifs
Transmissions ciblées
Accompagnement aux troubles de la personne âgée et / ou malade

8

SIMULATION EN SANTE

Formation à la prise en charge des situations d'urgences vitales en établissement médico-sociaux



PARCOURS EN PEDAGOGIE



SESSION

12 places

DURÉE

2 + 2 jours en
discontinu / 28h

TARIFS

700€ TTC

TARIFS GROUPE

Sur demande

CONTACT

Référente formation
Assia GACEM

CONTEXTE

Cette formation est en conformité avec les axes de formation DGOS 2015 et l'instruction DGOS du 4 novembre 2016. Elle s'appuie sur :

- L'annexe 14, instruction DGOS du 29/07/1016.
- L'instruction DGOS/RH1/2016/330 du 4 Novembre 2016 relative à la formation des tuteurs de stage paramédicaux.

PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

Le maître de stage ou l'établissement d'accueil évalue les capacités du professionnel à répondre à la fiche mission du tuteur.

- **Titulaire du diplôme d'infirmier et/ou du diplôme cadre de santé** ou filière infirmière

Il est attendu des participants de cette formation :

- Posséder une aptitude à l'exercice d'une responsabilité tutoral transversale dans le cadre de sa pratique professionnelle
- Démontrer de l'appétence à l'encadrement des étudiants en stage
- Posséder des capacités d'évaluation
- Détenir des connaissances des référentiels métiers (infirmier)

ANIMATION

Infirmiers(es) cadres de santé formateurs (rices) ayant une expertise en formation.

TUTORAT DES ETUDIANTS PARAMÉDICAUX

OBJECTIFS ET COMPETENCES VISEES

- Maîtriser les concepts et les enjeux du référentiel de formation
- Mobiliser les fondamentaux de la pédagogie par les compétences
- Utiliser les méthodes appliquées à l'apprentissage et au tutorat
- Développer les pratiques en évaluation des compétences
- Identifier le projet de l'étudiant et sa progression d'apprentissage
- Accompagner la réalisation d'un projet en lien avec les objectifs définis
- Faire pratiquer une démarche réflexive dans un contexte de pluridisciplinarité
- Utiliser les outils du tuteur de stage en connaissant le rôle de chaque intervenant
- Se positionner en tant que tuteur : acquérir une posture de tuteur et créer une dynamique de groupe.
- Acquérir ou renforcer ses savoirs sur le tutorat, la pédagogie, la notion de compétence et l'évaluation.
- Analyser ses pratiques actuelles en tant que tuteur de stage.
- Se positionner dans l'accompagnement et l'évaluation de l'étudiant en stage.
- Identifier des outils de suivi et de traçabilité support à l'élaboration du bilan de fin de stage.

MODALITÉS PRATIQUES



- Formation en **présentiel de 4 jours en discontinu soit 28 heures**
- La formation se déroulera dans nos locaux à Montreuil
- 10 à 15 participants.

METHODES PEDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques et d'encadrement mis en œuvre :

- Apports théoriques et pratiques
- Réflexions de groupe guidées par l'animateur
- Études de cas
- Jeu de rôle / simulation
- Vidéo



CONTENU

JOUR 1 : 9h 17h

- Faire connaissance et se présenter
- Clarifier la représentation de la fonction tutorale et les attendus de la formation
- Caractériser les principaux temps de l'accompagnement des étudiants
- Se situer dans le contexte actuel en tant que tuteur
- Les compétences infirmières
- Objectifs de stage et compétences

JOUR 2 : 9h 17h

- Réenclencher une dynamique commune
- Mise en situation
- Evaluer les soins avec les compétences
- Groupe d'entraînement à l'analyse de situation professionnelle
- Présentation du raisonnement clinique Trifocal

JOUR 3 : 9h 17h

- Réenclencher une dynamique commune
- Évaluer des compétences en regard d'une situation de tutorat
- Exploitation du temps 2
- Réécriture du rapport
- Apports théoriques
- Échange libre

JOUR 4 : 9h 17h

- Simuler une situation d'encadrement
- Le positionnement du tuteur
- Présentation des situations apprenantes
- Partager des outils utiles au tutorat
- Bilan de fin de formation



MODALITES D'EVALUATION ET DE VALIDATION

Niveau 1 : Satisfaction

Objectif : évaluer le niveau de satisfaction des participants à chaud ainsi que les perspectives de réinvestissement

Modalités : Grille bilan à remplir sur place par le participant à la fin du J4 - Échelle d'attitude + QROC

Outil : grille BILAN FORMATION « TUTEUR DE STAGE »

Niveau 2 : Apprentissage

Objectif : évaluer l'acquisition de connaissances et d'aptitudes abordées et travaillées au cours de la formation

Modalités : Jeu de rôle / entretien de bilan de fin de stage – binôme étudiant-tuteur – J2 et J4

Outil : grille d'observation « Analyse du débriefing du jeu de rôle / mise en situation ».

Niveau 3 : Comportement

Compte tenu de la thématique de la formation, une évaluation sera également réalisée à l'aide d'une échelle d'évaluation du sentiment d'efficacité collective

Objectif : évaluer l'amorce de réinvestissement des premiers jours de formation (J1 et J2) dans le service du stagiaire

Modalités : Debriefing et Analyse des changements effectués pendant l'intersession – Oral – J3

Outil : Guide de debriefing Guide de debriefing du groupe (pour le formateur).

Niveau 4 : Résultats

Objectifs : évaluer en intersession et à distance la mise en œuvre des projets de tutorat dans les services concernés et l'impact sur les bénéficiaires

Modalités :

Auto-évaluation du participant en intersession sur l'acquisition de ses compétences (J2 FCON_TUT_PEDA 2022-2023 Annexe 12 évaluation intersession) transmis par mail.

Auto-évaluation par le participant et évaluation par le cadre du service à 6 mois permettant la réception de l'attestation de validation des acquis de la formation FCON_TUT_PEDA 2022-2023 Annexe Y évaluation à 6 mois

Cette formation donne droit à une attestation d'acquisition des compétences à l'issue de la formation.

NB: En aucun cas cette attestation ne vaut avis d'aptitude ou titre d'habilitation.



Les personnes en situation de handicap qui souhaitent participer à cette formation peuvent bénéficier, si elles le jugent nécessaire, d'adaptations à leur situation.

Notre référent handicap, Monsieur Franck CLUZEL, est à votre écoute.

Vous pouvez le contacter au 06 58 46 42 79.

Nous mettrons tout en œuvre pour mettre en place les adaptations possibles et/ou nous mobiliserons les partenaires nécessaires

MODALITES D'INSCRIPTION

Inscription via le **FORMULAIRE** du
Département Formation Continue

INSCRIPTION : <https://www.croix-saint-simon.org/dfc-inscription>



SESSION

12 places

DURÉE

21 h / 3 jours

TARIFS INDIVIDUEL

800€ TTC

TARIFS GROUPE

A partir de 4.800€ TTC

CONTACT

Référente formation
Assia GACEM

Formation de formateurs en simulation santé en IFSI- IFAS et IFAP

PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

Formateurs exerçant en IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers), en IFAS (Institut de Formation d'Aides-Soignants) et en IFAP (Institut de Formation d'Auxiliaires de Puériculture)

OBJECTIFS, COMPETENCES VISEES & CONTENU

- Définir la simulation clinique et sa place parmi les autres techniques de la simulation en santé.
- Former les formateurs en IFSI, en IFAS et en IFAP à la mise en place de la simulation clinique pour favoriser le développement des compétences professionnelles dans le cadre de la formation initiale des étudiants infirmiers, des élèves aides-soignants et auxiliaires de puériculture.
- S'approprier le processus permettant d'inclure la formation par la simulation clinique dans le cursus et le référentiel de formation des étudiants infirmiers en IFSI et des élèves en IFAS et IFAP
- Identifier les éléments incontournables pour la mise en place de la simulation clinique pleine échelle : apports sur l'importance du réalisme en simulation, du respect de chacune des 3 étapes de la simulation (pré-briefing/simulation/débriefing), des 3 règles de la simulation, du processus à respecter avant de réaliser une session de simulation et des pièges à éviter.
- Permettre aux participants d'identifier des solutions concrètes pratiques et réalistes pour réaliser des séquences de simulation clinique, en termes : de coûts financiers (mannequins, matériel audio-vidéo, patients simulés, ...), d'organisation des séquences de simulation et de démarrage d'un projet de simulation.
- Permettre aux formateurs en institut de **formation d'expérimenter en situation réelle** le déroulé d'une séquence de simulation clinique et d'identifier les éléments importants lors de cette séquence pédagogique.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Présentation du processus pédagogique aboutissant à la réalisation d'une séquence de simulation clinique dans le cursus de formation des étudiants infirmiers en IFSI et des élèves en IFAS et IFAP.
- Présentation de différents exemples de séquences de simulation en IFSI, IFAS et IFAP, grâce à la présentation de films et/ou photos et/ou scénarios déjà écrits de simulations cliniques.
- Expérimentation concrète par tous les participants d'une séquence de simulation les outils *ad hoc*, incluant la capture et la retransmission audio-vidéo de la séquence de simulation clinique entre deux salles de formation séparées et l'utilisation de mannequins électroniques de simulation.
- Accompagnement à l'écriture de scénari de simulation clinique par les participants avec mise en œuvre, suivis d'un débriefing des formateurs.
- Présentation des différents outils techniques utiles pour la réalisation des séquences de simulation clinique : mannequins adultes et pédiatriques électroniques connectés, matériel audio-vidéo de retransmission, mannequins procéduraux (« task trainers »), ...
- La formation sera adaptée en fonction des connaissances, des questionnements, des souhaits et des attentes des participants à cette formation.

DURÉE ET HORAIRES DE LA FORMATION

21 heures, réparties sur deux jours consécutifs et un jour à distance, à fixer avec le client (7 heures par journée de formation), de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

LIEU ET DATES DE LA FORMATION

En Intra ou dans nos locaux, sur le site de Montreuil.
Dates à fixer d'un commun accord entre les deux parties.

ANIMATION

M. GUEVARA Francisco, formateur expert en simulation en santé, cadre de santé formateur en IFAS, IFAP et IFSI, formateur aux Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU), D.U. de formateur à la médecine sur simulateur (Univ. Paris Descartes), Master de l'université de Strasbourg de Pédagogie en Sciences de la Santé.

MODALITES D'EVALUATION ET DE VALIDATION

En début de formation, un questionnaire portant sur les connaissances est remis aux participants afin de déterminer leur niveau et d'adapter par la suite le contenu de la formation.

A l'issue de la formation, une évaluation portant sur l'atteinte des objectifs de la session de formation en termes de développement des compétences professionnelles et de transférabilité des apprentissages acquis lors de la formation, est réalisée par l'animateur de la formation et donne lieu à une attestation individuelle de fin de formation mentionnant l'atteinte des objectifs par l'apprenant.

Un questionnaire de satisfaction est remis aux participants afin d'évaluer leur niveau de satisfaction en termes d'animation et d'organisation matérielle

Remise d'une attestation de fin de formation sous réserve d'avoir assisté à l'intégralité de la formation.

NB: En aucun cas cette attestation ne vaut avis d'aptitude ou titre d'habilitation



Modalités d'accès à la formation pour les personnes en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap qui souhaitent participer à cette formation peuvent bénéficier, si elles le jugent nécessaire, d'adaptations à leur situation.

Notre référent handicap, Monsieur Franck CLUZEL, est à votre écoute.

Vous pouvez le contacter au 06 58 46 42 79.

Nous mettrons tout en œuvre pour mettre en place les adaptations possibles et/ou nous mobiliserons les partenaires nécessaires.

MODALITES D'INSCRIPTION

Inscription via le FORMULAIRE du
Département Formation Continue
INSCRIPTION <https://www.croix-saint-simon.org/dfc-inscription>

MAITRE D'APPRENTISSAGE



SESSION

12 places

DURÉE

21h / 3 jours

TARIFS

900€ TTC

TARIFS GROUPE

Nous consulter

NOUS CONTACTER

Référente formation
Assia GACEM



CONTEXTE

Réglementairement, la loi impose la désignation d'un "tuteur" pour chaque salarié en contrat de professionnalisation (Articles D6325-6 et suivants du code du travail, modifié par Décret n°2014-969 du 22 août 2014). L'employeur a donc l'obligation de former le tuteur et de lui laisser le temps nécessaire pour exercer ses fonctions de tuteur.

La formation de maître d'apprentissage est destinée aux professionnels qui encadrent et accompagnent des apprentis au sein d'une entreprise. Son but est de vous préparer à jouer un rôle clé dans la transmission des compétences, des connaissances et des savoir-faire aux apprentis, en tenant compte des spécificités du métier et des exigences du diplôme préparé.

Le maître d'apprentissage doit non seulement être un expert dans son domaine, mais aussi savoir communiquer efficacement, évaluer les progrès de l'apprenti et faciliter son intégration dans le monde professionnel.

Notre formation aborde donc des aspects pédagogiques, juridiques et organisationnels pour garantir un apprentissage de qualité.

PUBLIC VISES ET PREREQUIS

Maître d'apprentissage nommé par leur employeur dans le cadre du dispositif de l'apprentissage ou tout salarié souhaitant se former à la fonction de maître d'apprentissage.

OBJECTIFS ET COMPETENCES VISEES

Les objectifs pédagogiques principaux

- Définir l'apprentissage
- Comprendre les spécificités de la formation par la voie de l'apprentissage
- Définir la place, les rôles et missions du maître d'apprentissage.

Les objectifs pédagogiques opérationnels

- Connaître les obligations légales et contractuelles liées au contrat d'apprentissage
- Identifier et mettre en oeuvre les compétences nécessaires pour être un maître d'apprentissage efficace.

DISPOSITIF D'EVALUATION

Les acquis de la formation sont évalués tout au long de la session par oral (méthode interrogative) et/ou écrit (Questionnaire, QCM, Quizz).

Présentation du travail de production inter session et envoi au formateur responsable de la session.

VALIDATION

Remise d'une attestation de fin de formation sous réserve d'avoir assisté à l'intégralité de la formation, avoir participé aux quizz et au travail d'intersession.



CONTENU

JOUR 1

MATIN (3H30) : LES SPÉCIFICITÉS DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- Présentation du cadre légal et réglementaire
 - Législation et réglementation
- Droits et devoirs des parties prenantes
 - Obligations de l'employeur
 - Droits et obligations de l'apprenti
 - Place du CFA dans le dispositif : droits et devoirs
- Rôle et responsabilité du maître d'apprentissage (01 heure)
 - Les conditions pour être maître d'apprentissage
 - Responsabilité et rôle du maître d'apprentissage.

APRES-MIDI (3H30) : LA PLACE DU MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

- Définition de la compétence et approche conceptuelle pour mieux la comprendre
- Compétences et qualités du maître d'apprentissage : présentation du travail d'intersession

JOUR 2

MATIN (3H30) : LES GRANDS COURANTS PÉDAGOGIQUES

- Les grands courants pédagogiques et réflexivité
 - Principes fondamentaux
 - Avantages pour l'apprentissage.

APRES-MIDI (3H30) : PRATIQUE SIMULÉE ET REMISE DU TRAVAIL INTERSESSION

- Mise en pratique dans le cadre de l'apprentissage
 - Situation simulée
 - Remise du travail intersession

JOUR 3

MATIN (3H30) : EXPLOITATION DU TRAVAIL INTERSESSION

- Présentation d'une étude de cas

APRES MIDI (3H30): ANALYSE DE PRATIQUES PROFESSIONNELLES (APP)

- Qu'est-ce qu'une APP ?
- Exploitation de situations par l'Analyse de pratiques professionnelles

METHODES PEDAGOGIQUES

- Réalisations d'exercices pratiques, échanges d'expériences, discussions.
- Apports de connaissances via l'utilisation d'un diaporama illustré et de vidéos pédagogiques
- Document pédagogique remis à chaque participant.
- Analyse de pratiques professionnelles.
- Simulation.
- Travail inter session.

ANIMATION

Monsieur Jean-François Faucher, directeur adjoint CFA

Monsieur Franck CLUZEL, responsable de formation

DELAIS D'ACCES

2 à 4 semaines disponibles sur le site internet ou sur demande

MODALITES D'INSCRIPTION

Inscription via le **FORMULAIRE** du **Département Formation Continue**
INSCRIPTION <https://www.croix-saint-simon.org/dfc-inscription>





FORMATIONS REGLEMENTAIRES

AFGSU 1



Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 1

SESSION

12 places

DURÉE

14h / 2 JOURS

TARIFS

600€ TTC

TARIFS GROUPE

Nous consulter

NOUS CONTACTER

Réfèrente formation
Assia GACEM



CONTENU

01. URGENCES VITALES

- Alerte et protection
- Prise en charge des hémorragies, des personnes inconscientes ou présentant une obstruction des voies aériennes
- Conduite à tenir face à un arrêt cardio-respiratoire.

02. URGENCES POTENTIELS

- Prise en charge des malaises
- Gestion des différents traumatismes
- Les risques collectifs
- Les plans sanitaires et de secours
- Les risques nucléaires, radiologiques biologiques et chimiques.

ANIMATION ET VALIDATION

Formateurs, habilités par le CESU, infirmiers diplômés, ayant exercé en service de soins intensifs ou d'urgence et formés à la pédagogie appliquée à l'enseignement des soins d'urgence.

NB : En aucun cas cette attestation ne vaut avis d'aptitude ou titre d'habilitation.

Cette formation donne droit à une attestation délivrée par le CESU du 93.

OBJECTIFS ET COMPETENCES VISEES

La formation aux gestes et soins d'urgence vise l'acquisition de connaissances nécessaires à l'identification et la prise en charge individuelle d'une urgence vitale en attendant l'arrivée d'une équipe médicale.

PUBLIC VISES ET PREREQUIS

Ensemble des personnels, non professionnels de santé, exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure medico-sociale ou auprès d'un professionnel de santé dans un cabinet libéral, une maison de santé ou un centre de santé.

METHODES PEDAGOGIQUES

Formation basée sur une pédagogie active et participante, avec utilisation de techniques de simulation et de mise en situation.

DELAIS D'ACCES

2 à 4 semaines disponibles sur le site internet ou sur demande



LES MODALITES

MODALITES D'ÉVALUATION

- Présence à la totalité des séquences,
- Réalisation de chaque geste technique au cours des séquences pratiques,
- Comportement adapté lors d'au moins une mise en situation d'urgence vitale (seul, hiérarchiser sa conduite et effectuer le geste adapté)

Remise à l'issue de la formation d'un livret de formation et d'un mannequin d'entraînement pour permettre aux professionnels de conserver les acquisitions et d'initier à leur tour leur entourage aux gestes de 1^{er} secours. Remise d'un questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation.

ELEMENTS REGLEMENTAIRE

Arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence modifié par l'Arrêté du 1^{er} juillet 2019

MODALITES D'INSCRIPTION

Inscription via le **FORMULAIRE** du **Département Formation Continue**
INSCRIPTION <https://www.croix-saint-simon.org/dfc-inscription>



AFGSU 2



Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2

SESSION

12 places

DURÉE

21h / 3 JOURS

TARIFS

800€ TTC

TARIFS GROUPE

Nous consulter

NOUS CONTACTER

Référente formation
Assia GACEM



CONTENU

01. URGENCES VITALES

- Alerte et protection
- Prise en charge des hémorragies, des personnes inconscientes ou présentant une obstruction des voies aériennes
- Conduite à tenir face à un arrêt cardio-respiratoire
- Aide à la médicalisation.

02. URGENCES POTENTIELS

- Prise en charge des malaises
- Gestion des différents traumatismes
- Prise en charge traumatismes osseux (relevage, bandage)
- Situations sanitaires exceptionnelles.

03. RISQUES COLLECTIFS

- Les plans sanitaires et de secours
- Les risques nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques...

METHODES PEDAGOGIQUES

Formation basée sur une pédagogie active et participante, avec utilisation de techniques de simulation et de mise en situation.

OBJECTIFS ET COMPETENCES VISEES

La formation aux gestes et soins d'urgence vise l'acquisition de connaissances nécessaires à l'identification et la prise en charge individuelle d'une urgence vitale en attendant l'arrivée d'une équipe médicale.

PUBLIC VISES ET PREREQUIS

Les personnels soignants des établissements du secteur sanitaire et social, inscrits dans la 4ème partie du Code de la Santé Publique 1.

ANIMATION ET VALIDATION

Formateurs, habilités par le CESU, infirmiers diplômés, ayant exercé en service de soins intensifs ou d'urgence et formés à la pédagogie appliquée à l'enseignement des soins d'urgence.

NB : En aucun cas cette attestation ne vaut avis d'aptitude ou titre d'habilitation.

Cette formation donne droit à une attestation délivrée par le CESU du 93.



LES MODALITES

MODALITES D'ÉVALUATION

- Présence à la totalité des séquences,
- Réalisation de chaque geste technique au cours des séquences pratiques,
- Comportement adapté lors d'au moins une mise en situation d'urgence vitale (seul, hiérarchiser sa conduite et effectuer le geste adapté)

Remise à l'issue de la formation d'un livret de formation et d'un mannequin d'entraînement pour permettre aux professionnels de conserver les acquisitions et d'initier à leur tour leur entourage aux gestes de 1^{er} secours. Remise d'un questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation.

ELEMENTS REGLEMENTAIRE

Arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence modifié par l'Arrêté du 1^{er} juillet 2019

MODALITES D'INSCRIPTION

Inscription via le **FORMULAIRE** du **Département Formation Continue** INSCRIPTION <https://www.croix-saint-simon.org/dfc-inscription>



DELAIS D'ACCES

2 à 4 semaines disponibles sur le site internet ou sur demande

AFGSU

REACTUALISATION



SESSION

12 places

DURÉE

7h / 1JOUR

TARIFS

300€ TTC

TARIFS GROUPE

Nous consulter

NOUS CONTACTER

Référente formation
Assia GACEM



CONTENU

- Retour d'expérience
- Actualités sanitaires en lieu gestes urgences
- Ateliers pratiques
- Nouvelles recommandations ERC 2020 concernant l'arrêt cardiaque
- Prise en charge d'un arrêt cardiorespiratoire en équipe avec matériel

OBJECTIFS ET COMPETENCES VISEES

La formation aux gestes et soins d'urgence vise l'acquisition de connaissances nécessaires à l'identification et la prise en charge individuelle d'une urgence vitale en attendant l'arrivée d'une équipe médicale.

ANIMATION

Formateurs, habilités par le CESU, infirmiers diplômés, ayant exercé en service de soins intensifs ou d'urgence et formés à la pédagogie appliquée à l'enseignement des soins d'urgence.

PUBLIC VISES ET PREREQUIS

Cette réactualisation concerne tous les professionnels titulaires d'une attestation de formation aux gestes et soins d'urgence en cours de validité, c'est-à-dire datant de moins de 4 ans ou dont la dernière réactualisation date de moins de 4 ans. L'attestation de formation initiale ou de dernière réactualisation devra être fournie à l'inscription.

METHODES PEDAGOGIQUES

Formation basée sur une pédagogie active et participante, avec utilisation de techniques de simulation et de mise en situation.

DELAIS D'ACCES

2 à 4 semaines disponibles sur le site internet ou sur demande



LES MODALITES

MODALITES D'ÉVALUATION

- Critères de validation :
- Présence à la totalité des séquences
- Réalisation de gestes techniques au cours des séquences pratiques
- Remise d'un questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation.
- NB : En aucun cas cette attestation ne vaut avis d'aptitude ou titre d'habilitation.

Cette formation donne droit à une attestation délivrée par le CESU du 93.

ELEMENTS REGLEMENTAIRE

Arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence modifié par l'Arrêté du 1er juillet 2019

MODALITES D'INSCRIPTION

Inscription via le **FORMULAIRE** du **Département Formation Continue**
INSCRIPTION <https://www.croix-saint-simon.org/dfc-inscription>



SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)



N° d'habilitation inrs H34539/2024/SST-1/O/12 (valide jusqu'au 21/11/2029)

SESSION

10 places

DURÉE

14h / 2 JOURS

TARIFS

250€ TTC

TARIFS GROUPE

Nous consulter

NOUS CONTACTER

Référente formation
Assia GACEM



CONTENU

DOMAINE DE COMPÉTENCE 1 :

- Etre capable d'intervenir face à une situation d'accident du Travail.
- Etre capable de situer le cadre juridique de son intervention.
- Etre capable de réaliser une protection adaptée.
- Etre capable d'examiner la (les) victime(s) avant /et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.
- Etre capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.
- Etre capable de secourir la (les) victime(s) de manière appropriée.

DOMAINE DE COMPÉTENCE 2 :

- Etre capable de mettre en application ses compétences
- Etre capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.
- Etre capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention.
- Etre capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la / des situation(s) dangereuse(s) repérée(s).

OBJECTIFS ET COMPETENCES VISEES

Les objectifs pédagogiques principaux

Permettre au personnel de l'entreprise de maîtriser son comportement en situation d'accident et d'agir avec efficacité pour protéger la victime et préserver son état de santé dans l'attente des secours. (Obligation de formation relevant des articles R4224-15 et 16 du Code du Travail, R6311-15 du Code de la Santé Publique, Décret n°2007- 705, Arrêté du 2 mai 2005 et Arrêté du 234 juillet 2007)

Les objectifs pédagogiques opérationnels

- Acquérir les compétences de Sauveteur Secouriste du Travail
- Intervenir efficacement face à une situation d'accident
- Agir avec efficacité pour protéger la victime
- Préserver son état de santé dans l'attente des secours

PUBLIC VISES ET PREREQUIS

Cet enseignement s'adresse à toute personne susceptible d'intervenir en qualité de "Secouriste" dans l'entreprise. Aucun prérequis



LES MODALITES

DISPOSITIF D'ÉVALUATION

- Un questionnaire de connaissance vous est remis en début de formation
- Un questionnaire de connaissance vous est remis en fin de formation
- Remise d'un questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation
- Envoi d'un questionnaire à 3 mois de la formation

ANIMATION ET VALIDATION

- Remise d'une attestation de fin de formation sous réserve d'avoir assisté à l'intégralité de la formation
- La carte S.S.T. est délivrée aux stagiaires qui ont satisfait au contrôle du comportement.
- L'enregistrement des résultats dans l'outil de gestion FORPREV, (permettant un suivi national) à l'issue de la formation pour permettre l'édition des certificats de SST
- Tous nos formateurs bénéficient d'une habilitation délivrée par l'INRS pour dispenser les formations SST et MAC SST

MODALITES D'INSCRIPTION

Inscription via le **FORMULAIRE** du **Département Formation Continue**
INSCRIPTION <https://www.croix-saint-simon.org/dfc-inscription>



DELAIS D'ACCES

2 à 4 semaines disponibles sur le site internet ou sur demande

METHODES

- Exposés
- Débats dirigés
- Exercices d'application pratiques
- Animation conduite par des Moniteurs Secouristes du Travail



SESSION

12 places

DURÉE

1/2 jour soit 3h30

TARIFS

300€ TTC

TARIFS GROUPE

1250€ TTC

CONTACT

Référente formation
Assia GACEM

CONTEXTE ET ENVIRONNEMENT

Cette formation s'inscrit dans le champ réglementaire visant à la sécurité et à la qualité des pratiques d'hygiène en restauration collective.

PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

Professionnels du Pôle Petite Enfance
Cette formation ne requière aucun pré-requis.

OBJECTIFS ET COMPETENCES VISEES

Les objectifs pédagogiques principaux

- Appréhender les différents dangers sanitaires pour la préparation des biberons
- Maîtriser les bonnes pratiques d'hygiène « étape par étape » jusqu'à la consommation des biberons
- Adapter son comportement et ses méthodes de travail pour le respect de l'hygiène en biberonnerie.

Les objectifs pédagogiques opérationnels et compétences visées

- Mettre en œuvre les bonnes pratiques en biberonnerie
- Repérer les risques et alerter

1) NOTION D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ DES ALIMENTS, CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE (durée : 75 mn)

- Prendre conscience des différents dangers sanitaires potentiels lors de la préparation des biberons
- Connaître le contexte réglementaire actuel : les obligations en hygiène alimentaire, notion de traçabilité et d'HACCP

2) LES MOYENS DE MAÎTRISE DU RISQUE SANITAIRE (durée : 75 mn)

- Définition des grands principes d'hygiène
- La méthode des 5M
- Reconnaître les bonnes pratiques d'hygiène

3) LES ENREGISTREMENTS INCONTOURNABLES (durée : 75 mn)

- Identifier les autocontrôles associés à toutes les étapes de la préparation des biberons
- Donner du sens aux enregistrements incontournables

4) FOCUS SUR L'ALLAITEMENT MATERNEL (durée : 60 mn)

5) BILAN ET ÉVALUATION DE LA FORMATION (durée : 15 mn)



METHODES PEDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques et d'encadrement mis en œuvre

- Les stagiaires sont invités à faire partager leurs expériences professionnelles,
- Alternance entre apports théoriques, exercices pratiques et jeux pédagogiques
- Un livret participant dématérialisé est remis à chaque stagiaire en début de formation

MODALITES D'EVALUATION ET DE VALIDATION

Dispositif d'évaluation

- Un questionnaire de connaissance vous est remis en début de formation
- Un questionnaire de connaissance vous est remis en fin de formation
- Remise d'un questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation
- Envoi d'un questionnaire à 3 mois de la formation

Validation de la formation

- Remise d'une attestation de fin de formation sous réserve d'avoir assisté à l'intégralité de la formation.

NB : En aucun cas cette attestation ne vaut avis d'aptitude ou titre d'habilitation.

Animation

Madame Marcelline HEROUART, est consultante, formatrice et facilitatrice.

Son objectif est de vous apporter des connaissances et des clés pour que votre quotidien prenne du sens, et en soit facilité. Elle justifie de 8 ans d'expérience professionnelle en tant qu'Ingénieur Qualité et d'une expérience de Consultante/Formatrice pour la restauration commerciale, traiteur et collective.

Depuis 2018, par choix et par goût, elle s'est spécialisée dans le domaine de la petite enfance notamment pour soutenir les professionnels de la petite enfance dans l'accompagnement du jeune enfant dans son développement émotionnel, social, cognitif et affectif. Son intention est d'accompagner les professionnels de la petite enfance dans le développement de leurs compétences professionnelles afin de garantir un accueil de qualité du jeune enfant, tant d'un point de vue qualité sécurité alimentaire que qualité d'accompagnement dans son développement.

Marcelline HEROUART dispose aujourd'hui d'une large palette de formations, ainsi que d'une expérience de Direction de crèche. Adhérente à plusieurs réseaux, elle enrichit en continue ses connaissances sur les dernières avancées scientifiques, psychologiques et sociétales afin de proposer un contenu de formation qui soit le plus adapté à l'environnement et aux connaissances actuelles.

Modalités pratiques

- Formation d'une journée soit 3 heures 30.
- La formation se déroulera sur site.
- 10 à 12 participants.

Délai d'accès à la formation/ Calendrier des inscriptions

- 2 à 4 semaines disponibles sur le site internet ou sur demande.



Modalités d'accès à la formation pour les personnes en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap qui souhaitent participer à cette formation peuvent bénéficier, si elles le jugent nécessaire, d'adaptations à leur situation.

Notre référent handicap, Monsieur Franck CLUZEL, est à votre écoute.

Vous pouvez le contacter au 06 58 46 42 79.

Nous mettrons tout en œuvre pour mettre en place les adaptations possibles et/ou nous mobiliserons les partenaires nécessaires

MODALITES D'INSCRIPTION

Inscription via le **FORMULAIRE** du
Département Formation Continue

INSCRIPTION : <https://www.croix-saint-simon.org/dfc-inscription>



SESSION

12 places

DURÉE

1 jour soit 7h00

TARIFS

550€ TTC

TARIFS GROUPE

2400€ TTC

CONTACT

Référente formation
Assia GACEM

PLAN DE MAITRISE SANITAIRE
pour les cuisines des crèches
fonctionnant en liaison froide

CONTEXTE ET ENVIRONNEMENT

Cette formation s'inscrit dans le champ réglementaire visant à la sécurité et à la qualité des pratiques d'hygiène en restauration collective.

PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

Directeurs, adjoints de direction et personnel en charge de la distribution des repas fonctionnant en liaison froide.

Pas de prérequis spécifique du point de vue technique ou scientifique.

Il est recommandé aux participants d'apporter leurs classeurs PMS et le dernier rapport d'inspection des services officiels de contrôle de la sécurité des aliments

OBJECTIFS ET COMPETENCES VISEES

Les objectifs pédagogiques principaux

- Se remémorer les risques sanitaires et les obligations réglementaires liés à l'activité de restauration collective
- S'approprier pour mieux les appliquer, les procédures et les différents autocontrôles du Plan de Maitrise Sanitaire

Les objectifs pédagogiques opérationnels et compétences visées

- Mettre en œuvre les bonnes pratiques d'hygiène liées aux liaisons froides
- Mettre en œuvre les procédures et les différents autocontrôles du Plan de Maitrise Sanitaire



CONTENU

RAPPEL : QU'EST-CE QU'UN PLAN DE MAITRISE SANITAIRE ? (durée : 1h30)

- Définition et objectif du Plan de Maîtrise Sanitaire
- Rappel du contexte réglementaire en lien avec le Plan de Maîtrise Sanitaire
- Exigences des services officiels de contrôle en matière de PMS lors des inspections
- Les éléments composant le Plan de Maîtrise Sanitaire
- BPH ou prérequis
- Plan HACCP selon les 7 principes
- Système de traçabilité et gestion des produits non-conformes

PRESENTATION ET APPROPRIATION DE LA TRAME PLAN DE MAITRISE SANITAIRE (durée : 2h)

- Le mode d'emploi de la trame du Plan de Maitrise Sanitaire
- Appropriation du Classeur administratif à gérer par la Direction
- L'hygiène du personnel
- La maintenance des locaux Etc

PRESENTATION ET APPROPRIATION DE LA TRAME PLAN DE MAITRISE SANITAIRE (durée : 3h30)

Appropriation du Classeur cuisine à gérer par l'équipe de cuisine :

- Les documents relatifs aux règles d'hygiène : le plan de nettoyage et de désinfection
- Les documents relatifs au système HACCP : la maitrise des couples temps/températures
- Les documents relatifs à la traçabilité des denrées : quelles informations, combien de temps ?
- La gestion des non- conformités
- Le classement et l'archivage des documents

METHODES PEDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques et d'encadrement mis en œuvre

- Réalisations d'exercices pratiques, échanges d'expériences, discussions
- Apports de connaissances via l'utilisation d'un diaporama illustré et de vidéos pédagogiques
- Document pédagogique remis à chaque participant.



MODALITES D'EVALUATION ET DE VALIDATION

Dispositif d'évaluation

- Les acquis de la formation sont évalués tout au long de la session par oral (méthode interrogative) et/ou écrit (Questionnaire, QCM, Quizz, jeux pédagogiques)
- Remise d'un questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation
- Envoi d'un questionnaire à 3 mois de la formation

Validation de la formation

- Remise d'une attestation de fin de formation sous réserve d'avoir assisté à l'intégralité de la formation.

NB : En aucun cas cette attestation ne vaut avis d'aptitude ou titre d'habilitation.

Animation

Madame Marcelline HEROUART, est consultante, formatrice et facilitatrice.

Son objectif est de vous apporter des connaissances et des clés pour que votre quotidien prenne du sens, et en soit facilité. Elle justifie de 8 ans d'expérience professionnelle en tant qu'Ingénieur Qualité et d'une expérience de Consultante/Formatrice pour la restauration commerciale, traiteur et collective.

Depuis 2018, par choix et par goût, elle s'est spécialisée dans le domaine de la petite enfance notamment pour soutenir les professionnels de la petite enfance dans l'accompagnement du jeune enfant dans son développement émotionnel, social, cognitif et affectif. Son intention est d'accompagner les professionnels de la petite enfance dans le développement de leurs compétences professionnelles afin de garantir un accueil de qualité du jeune enfant, tant d'un point de vue qualité sécurité alimentaire que qualité d'accompagnement dans son développement.

Marcelline HEROUART dispose aujourd'hui d'une large palette de formations, ainsi que d'une expérience de Direction de crèche. Adhérente à plusieurs réseaux, elle enrichit en continue ses connaissances sur les dernières avancées scientifiques, psychologiques et sociétales afin de proposer un contenu de formation qui soit le plus adapté à l'environnement et aux connaissances actuelles.

Modalités pratiques

- Formation d'une journée soit 7 heures.
- La formation se déroulera sur site.
- 10 à 12 participants.

Délai d'accès à la formation/ Calendrier des inscriptions

- 2 à 4 semaines disponibles sur le site internet ou sur demande.



Modalités d'accès à la formation pour les personnes en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap qui souhaitent participer à cette formation peuvent bénéficier, si elles le jugent nécessaire, d'adaptations à leur situation.

Notre référent handicap, Monsieur Franck CLUZEL, est à votre écoute.

Vous pouvez le contacter au 06 58 46 42 79.

Nous mettrons tout en œuvre pour mettre en place les adaptations possibles et/ou nous mobiliserons les partenaires nécessaires

MODALITES D'INSCRIPTION

Inscription via le **FORMULAIRE** du
Département Formation Continue

INSCRIPTION : <https://www.croix-saint-simon.org/dfc-inscription>



SESSION

12 places

DURÉE

1 jour soit 7h00

TARIFS

550€ TTC

TARIFS GROUPE

2400€ TTC

CONTACT

Référente formation
Assia GACEM

CONTEXTE ET ENVIRONNEMENT

Cette formation s'inscrit dans le champ réglementaire visant à la sécurité et à la qualité des pratiques d'hygiène en restauration collective.

PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

Directeurs, adjoints de direction et personnel chargé de la distribution des repas.

➔ Pas de prérequis scientifiques ou techniques spécifiques.

OBJECTIFS ET COMPETENCES VISEES

Les objectifs pédagogiques principaux

- Comprendre les risques alimentaires et les conséquences possibles pour les consommateurs
- Confronter les pratiques actuelles aux exigences de la réglementation sanitaire de la restauration collective

Les objectifs pédagogiques opérationnels et compétences visées

- Contrôler la mise en œuvre les bonnes pratiques d'hygiène, les principes HACCP et la traçabilité à toutes les étapes de la préparation des repas
- Informer les professionnels (les) concernés (ées) des écarts de pratiques
- Mettre en place un plan d'amélioration continue et l'évaluer
- Savoir communiquer auprès des parents en cas de risques avérés



CONTENUS

POURQUOI LA SECURITE DES DENREES ALIMENTAIRES ? (durée : 1h30)

- Les risques sanitaires et les moyens de prévention : microbiologiques, physiques, chimiques et allergiques
- **Évolution de la réglementation sanitaire, le point sur :**
 1. le Règlement CE N°178/2002 et l'obligation de traçabilité
 2. le Plan de Maîtrise Sanitaire
 3. les responsabilités qui incombent aux professionnels de la restauration

COMMENT MAITRISER LA SECURITE DES ALIMENTS ? (durée : 2h)

- Définition et grands principes de l'hygiène
- L'hygiène selon la méthode des 5M : Milieu, Méthode, Main d'œuvre, Matière, Matériel
- Les bonnes pratiques d'hygiène étape par étape
- **Les points clés de la méthode HACCP :**
 1. Les 7 principes
 2. Les mesures de maîtrises aux points déterminants
 3. l'importance des actions correctives
- Communiquer en cas de risques avérés

PRESENTATION ET APPROPRIATION DE LA TRAME PLAN DE MAITRISE SANITAIRE (durée : 3h30)

- Appropriation du Classeur administratif à gérer par la Direction
- Appropriation du Classeur cuisine à gérer par le cuisinier :
 1. Les documents relatifs aux règles d'hygiène : le plan de nettoyage et de désinfection
 2. Les documents relatifs au système HACCP : la maîtrise des couples temps/températures
 3. Les documents relatifs à la traçabilité des denrées : quelles informations, combien de temps ?
 4. La gestion des non - conformités
 5. Le classement et l'archivage des documents

METHODES PEDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques et d'encadrement mis en œuvre

- Réalisations d'exercices pratiques, échanges d'expériences, discussions
- Apports de connaissances via l'utilisation d'un diaporama illustré et de vidéos pédagogiques
- Document pédagogique remis à chaque participant.



MODALITES D'EVALUATION ET DE VALIDATION

Dispositif d'évaluation

- Les acquis de la formation sont évalués tout au long de la session par oral (méthode interrogative) et/ou écrit (Questionnaire, QCM, Quiz).
- Une attestation de fin de formation est délivrée à chaque participant.

Validation de la formation

- Remise d'une attestation de fin de formation sous réserve d'avoir assisté à l'intégralité de la formation.
NB : En aucun cas cette attestation ne vaut avis d'aptitude ou titre d'habilitation.

Animation

➔ Madame Marie-Christine HARDY BLANCHARD, diététicienne - formatrice

Modalités pratiques

- Formation d'une journée soit 7 heures.
- La formation se déroulera sur site.
- 10 à 12 participants.

Délai d'accès à la formation/ Calendrier des inscriptions

- 2 à 4 semaines disponibles sur le site internet ou sur demande.



Modalités d'accès à la formation pour les personnes en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap qui souhaitent participer à cette formation peuvent bénéficier, si elles le jugent nécessaire, d'adaptations à leur situation.

Notre référent handicap, Monsieur Franck CLUZEL, est à votre écoute.

Vous pouvez le contacter au 06 58 46 42 79.

Nous mettrons tout en œuvre pour mettre en place les adaptations possibles et/ou nous mobiliserons les partenaires nécessaires

MODALITES D'INSCRIPTION

Inscription via le **FORMULAIRE** du
Département Formation Continue

INSCRIPTION : <https://www.croix-saint-simon.org/dfc-inscription>



PARCOURS EN MANAGEMENT



SESSION

12 places

DURÉE

7h / 1 jour

TARIFS

350€ TTC

TARIFS GROUPE

2500 € TTC

CONTACT

Référente formation
Assia GACEM

CONTEXTE ET ENVIRONNEMENT

Le Décret no 2024-166 du 29 février 2024 relatif au projet d'établissement ou de service des établissements et services sociaux et médico-sociaux rappelle la nécessité pour les ESSM de veiller activement à la prévention interne et la lutte contre la maltraitance. L'enjeu est de taille, et les actions de formation peuvent apporter des ressources précieuses pour s'y conformer. Le problème posé par la bientraitance dans le secteur sanitaire et médicosocial est épineux pour deux raisons : tout d'abord il pointe la nécessité pour ce secteur professionnel d'être exemplaire du point de vue des rapports humains dans la relation de soin ; ensuite il rappelle le besoin d'adopter une approche systémique pour traiter cette question.

PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

Cadres, Directrices, Directeurs. Pas de pré requis nécessaires.

OBJECTIFS, COMPÉTENCES VISEES & CONTENUS

Objectifs principaux

- Permettre aux professionnels de s'approprier les notions relatives à la maltraitance et la bientraitance, dans un contexte professionnel de soin aux personnes âgées et / ou malades.
- Identifier les situations difficiles et les facteurs qui génèrent un risque de maltraitance, afin de soutenir une approche constructive pour tous (bénéficiaires du soin, professionnel(le)s).
- Renforcer la démarche bientraitante par un ajustement du positionnement professionnel face au ralentissement cognitif et au processus physiologique de vieillissement.

BIENTRAITANCE
Pour les cadres et membres de direction



Objectifs opérationnels

- Connaître les mécanismes d'évolution et les signes repérables des maladies neurodégénératives, type Alzheimer et pathologies apparentées.
- Repérer les troubles du comportement et les implications au niveau relationnel avec les résidents en vue d'une réponse bienveillante.
- Comprendre les fondements neurologiques de la cognition et les fondements psychosociaux de la relation d'accompagnement afin d'apporter une écoute facilitante à la fois pour les professionnel(le)s et les bénéficiaires du soin (reconnaissance de son vécu et de sa subjectivité)
- Comprendre le fonctionnement systémique de la mémoire pour savoir comment adresser une demande à un bénéficiaire et soutenir les processus mnésiques plus efficacement.
- Travailler sur les représentations liées aux apprentissages et au développement de compétence pour éclairer positivement les parcours de qualification des soignant(e)s.

Compétences visées

- Développer des compétences relationnelles basées sur la connaissance du fonctionnement cérébral (recyclage neuronal & réorganisation constante du cerveau).
- Développer une communication non verbale claire, en soutien à la valorisation et à la validation de la personne âgée / malade.
- Développer une posture bienveillante et une approche positive des contraintes dues à la pathologie, en s'appuyant sur les sciences cognitives.
- Développer un regard constructif sur les situations d'accompagnement permettant d'apporter une réponse efficace aux difficultés inhérentes à la relation avec les bénéficiaires.
- Utiliser le fonctionnement associatif de la mémoire pour mettre en place un rapport au soin fonctionnel soutenant une relation saine et épanouissante.
- Appréhender les enjeux du travail et développer un point de vue systémique sur les implications organisationnelles de la bienveillance.

METHODES PEDAGOGIQUES

Point fort de la formation : **Simulation en santé.**

- Apports de connaissances via l'utilisation d'un diaporama illustré et de vidéos pédagogiques.
- Echanges d'expériences, discussions.
- Document pédagogique remis à chaque participant.

MODALITES D'EVALUATION ET DE VALIDATION

- Quiz de connaissance en amont de la formation.
- Quiz de connaissance en aval de la formation.
- Les acquis de la formation sont évalués tout au long de la session par oral (méthode interrogative) et/ou écrit (Questionnaire, QCM, Quizz).
- Débriefing de la simulation.

Remise d'une attestation de fin de formation sous réserve d'avoir assisté à l'intégralité de la formation.

NB : En aucun cas cette attestation ne vaut avis d'aptitude ou titre d'habilitation

LE CONTENU



MATIN

Appréhender les troubles cognitifs et psycho comportementaux pour gérer la relation de soin.
(alternance de temps actifs et réflexifs)

1^{ère} séquence : représentations, outils théoriques, concepts clés (40min)

- Bientraitance et maltraitance, textes réglementaires.
- La maladie d'Alzheimer : représentations et leviers du changement pour gagner en confiance.
- La confiance : au cœur de la relation de soin pour restaurer le lien et l'image de soi.
- Le travail : un espace de développement, par et pour la relation.
- Le cerveau : outil de développement (canaux d'apprentissages et impuissance apprise) ; fonctionnement du cerveau en bonne santé vs dysfonctionnement du cerveau malade (plasticité cérébrale & recyclage neuronal) pour redonner du sens au geste professionnel.

2^e séquence : cognition et mémoire, entre processus mentaux et engagement physique (40 min)

- Comprendre les troubles cognitifs : présentation des principaux troubles et répercussions sur le rapport au réel de la personne malade.
- Appréhender la complexité des troubles psycho comportementaux : liens avec les troubles cognitifs et répercussions sur la relation de soin.
- Mobiliser le fonctionnement systémique de la mémoire : ESR (encodage, stockage, récupération) & outils d'aide à la prise en charge des malades dans les situations de soin (saillance / utilité de l'information, motivation).
- Favoriser la reconnaissance et gérer les distracteurs : adapter l'environnement du bénéficiaire pour préparer le soin et le temps relationnel.

PAUSE 15min

3^e séquence : agir en situation, faire évoluer sa pratique (40 min)

- La « gestion durable » des troubles : proposition d'outils à mobiliser en situation (ritualisation, répétition expansée, implication active, redéfinition de l'erreur, association de canaux perpétuels...)
- L'adaptation de la communication aux personnes souffrant de troubles : apport de ressources clés pour soutenir le geste professionnel (communication verbale et non-verbale, posture bienveillante, préparation et soutien à l'attention focalisée...).

4^e séquence : se projeter de l'individuel vers le collectif (40 min)

- Comprendre l'enjeu de la mise en activité du résident désorienté : rendre actif pour s'engager ensemble, consolider les compétences, actualiser son pouvoir d'agir et celui du malade.
- Etayer la socialisation (neurones miroirs), soutenir le besoin à se réorienter (liens orientation physique / orientation mentale), à se reconnecter (trouver des repères communs).
- Passer du « pouvoir sur » au « pouvoir avec », travailler en collaboration avec le/les bénéficiaire(s) pour dynamiser la relation, coopérer, s'épanouir.
- Repenser le soin : une relation épanouissante pour soi et pour l'autre (dimension productive et constructive de l'activité).

Bilan de la matinée : retour sur la notion de prendre soin et de relation bientraitante 5 min

APRES-MIDI

Situation en santé

- Mises en situation avec debriefing du formateur expert en simulation et apports du formateur expert en pathologie neuro-évolutive.



ANIMATION

- **Monsieur Bastien MAYRAS**, Intervenant, formateur en stimulation cognitive, responsable de formation
- **Monsieur Francisco GUEVARA**, Infirmier Diplômé d'Etat, cadre de santé, formateur en simulation en santé.

Modalités d'accès à la formation pour les personnes en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap qui souhaitent participer à cette formation peuvent bénéficier, si elles le jugent nécessaire, d'adaptations à leur situation.

Notre référent handicap, Monsieur Franck CLUZEL, est à votre écoute.

Vous pouvez le contacter au 06 58 46 42 79.

Nous mettrons tout en œuvre pour mettre en place les adaptations possibles et/ou nous mobiliserons les partenaires nécessaires.

MODALITES D'INSCRIPTION

Inscription via le **FORMULAIRE** du
Département Formation Continue
INSCRIPTION <https://www.croix-saint-simon.org/dfc-inscription>

MODALITES PRATIQUES

- **Formation d'une journée soit 7 heures, dont 3,5 heures de simulation.**
- La formation se déroulera sur site.
- 10 à 12 participants.

FORMATION MANAGER



SESSION

12 places

DURÉE

7,5h jours

TARIFS

3500€ TTC

TARIFS GROUPE

Sur devis

NOUS CONTACTER

Référente formation
Assia GACEM



CONTEXTE

L'accompagnement aux gestes professionnels de manager est un enjeu stratégique pour toute entreprise souhaitant optimiser son efficacité organisationnelle et assurer une continuité dans la performance managériale.

Pour Meyerson, « le geste est une forme particulière de mouvement » (2000, p.324). « Les gestes sont des types de mouvements artificiels appris, des mouvements humains. Ces gestes ont un sens, une signification. Ils sont intentionnellement voulus » (id.).

Le rôle du manager est crucial, car il est à la fois garant de la productivité de son équipe et un relais essentiel entre la direction, les collaborateurs et les bénéficiaires. Créer un parcours spécifique pour les managers présente plusieurs avantages décisifs pour l'entreprise.

Les managers, qu'ils soient promus en interne ou recrutés à l'extérieur, doivent rapidement s'adapter à leur rôle, qui nécessite des compétences spécifiques. Un parcours de formation structuré permet de leur transmettre les outils, méthodes et processus nécessaires pour remplir leurs missions. Au-delà de cet aspect technique, une prise de distance sur les implications des gestes de métier (Thomas, Simonet, Clot, & Fernandez, 2009, p.26) est indispensable pour aider à penser le faire à distance des situations professionnelles.

Chaque entreprise possède une culture et des valeurs qui influencent son fonctionnement et ses pratiques managériales. Un parcours dédié permet aux managers de bien comprendre cette culture, de s'y aligner et de la refléter dans leur gestion quotidienne. Cet alignement est crucial pour assurer une cohérence entre la stratégie de l'entreprise et sa mise en œuvre sur le terrain.

PUBLIC VISES ET PREREQUIS

Managers, Toute personne en charge de la supervision d'équipes ou de projets. Pas de pré requis.

VALIDATION

Remise d'une attestation de fin de formation sous réserve d'avoir assisté à l'intégralité de la formation.

DELAIS D'ACCES

2 à 4 semaines disponibles sur le site internet ou sur demande

LE CONTENU



BLOC DE COMPÉTENCES 1 : MANAGEMENT ET LEADERSHIP (1 JOUR 1/2)

Répartition des 2 jours de formation :

- **Jour 1** : apports théoriques et analyses de cas et jeux de rôle
- **Jour 2** : 3h30 d'analyse de pratiques professionnelles

Objectif :

Former les participants aux techniques de management, développer leur leadership et renforcer leur capacité à piloter des équipes dans des contextes variés et parfois complexes.

Compétences attendues :

- Manager une équipe
- Piloter une équipe dans des contextes variés et des environnements complexes
- Développer son leadership

Contenu

Identifier son style de management et savoir se positionner

- Représentation du manager (exercice individuel et échange)
- Les 4 rôles de la fonction managériale (expert métier, accompagnateur, manager, leader)
- Différence entre manager et leader

Acquérir des outils pour animer son équipe au quotidien

- Motivation (jeu de rôle) et management situationnel (débrief autodiagnostic)
- Fixation d'objectifs et évaluation (théorie uniquement)
- Discours mobilisateur (exercice de pitch)
- Rituels managériaux (théorie uniquement)
- Animation de réunions (théorie uniquement)
- Feedback (jeu de rôle)

Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques
- Ateliers de mise en situation
- Autodiagnostic débriefé Management situationnel
- Réflexion individuelle et échanges

BLOC DE COMPÉTENCES 2 : GESTION DES CONFLITS ET DE LA VIOLENCE – PRÉVENTION DU RISQUE DE CONFLIT (2 JOUR – 14 HEURES)

Répartition des 2 jours de formation :

- **Jour 1** : apports théoriques et analyses de cas et jeux de rôle
- **Jour 2** : 3h30 d'analyse de pratiques professionnelles et 3h30 de simulation

Objectif :

Fournir les outils nécessaires pour comprendre les mécanismes des conflits, prévenir leur émergence, et savoir les gérer efficacement lorsqu'ils surviennent, avec une attention particulière sur la gestion de la violence.

Compétences attendues :

- Prévenir les conflits
- Désamorcer une situation conflictuelle
- Gérer le conflit lorsqu'il survient en s'appuyant sur les ressources.

Contenu

- Typologie des conflits et analyse des causes
- Mécanismes de prévention des conflits au travail : signaux faibles, comportements à risques
- Techniques de gestion de conflits (communication non violente, médiation)
- Le DiSC : différences de comportements, réaction au stress et gestion des conflits selon les profils
- Conduite d'un entretien de recadrage : jeu de rôle sur la base de la CNV et outil DiSC.

Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques
- Simulation pour pratiquer la médiation et la négociation
- Études de cas/ jeu de rôle sur des situations conflictuelles en entreprise (ex. : conflit interpersonnel, conflit lié à la charge de travail)
- Analyse des pratiques professionnelles sur des situations vécues par les participants (co-développement, chapeaux de Bono, groupe de parole...).

LE CONTENU



BLOC DE COMPÉTENCES 3 : MANAGEMENT SANTÉ ET SÉCURITÉ (1 JOUR 1/2 – 10 H 30)

Répartition des 2 jours de formation :

- **Jour 1** : apports théoriques et analyses de cas et jeux de rôle
- **Jour 2** : 3h30 d'analyse de pratiques professionnelles

Objectif :

Former les managers aux enjeux de la santé et de la sécurité au travail, en leur donnant les moyens d'intégrer des pratiques préventives dans leur gestion quotidienne.

Compétences attendues :

- Prévenir les risques pour la santé au travail de ses collaborateurs
- S'appuyer sur les ressources internes et externes
- Evaluer les risques professionnels en impliquant ses collaborateurs.

Contenu

- Législation en matière de santé et sécurité au travail : obligations de l'employeur et du manager
- Évaluation des risques professionnels (physiques et psychosociaux)
- Remontée d'information et intégration des informations dans la Mise en place d'un plan de prévention des risques
- Gestion des accidents du travail et des maladies professionnelles
- Sensibilisation à la Gestion des risques psychosociaux : burn-out, stress, harcèlement moral
- Conduite à tenir en cas de crise (incidents, accidents) – processus de remontée d'informations (outils internes).

Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques
- Études de cas sur la gestion des accidents de travail et des risques psychosociaux
- Simulations d'évaluation des risques avec mise en place de plans d'action préventifs
- Analyse de pratiques sur des problématiques de santé et sécurité rencontrées par les participants.

BLOC DE COMPÉTENCES 4 : LA QUESTION DU HANDICAP POUR LE MANAGER (2 JOUR – 14 HEURES)

Répartition des 2 jours de formation :

- **Jour 1** : apports théoriques et analyses de cas
- **Jour 2** : 3h30 d'analyse de pratiques professionnelles et 3h30 de simulation

Objectif :

Sensibiliser les managers à la gestion du handicap au sein de leurs équipes, en les aidant à promouvoir un environnement de travail inclusif.

Compétences attendues :

- Favoriser la discussion avec ses collaborateurs lors de l'arrivée d'un nouveau salarié porteur de handicap
- Lever les tabous et les peurs de ses collaborateurs en s'appuyant sur les ressources internes et externes
- Promouvoir une démarche inclusive.

Contenu

- Le cadre légal du handicap au travail (loi sur le handicap, obligations d'emploi)
- Accueillir un collaborateur en situation de handicap : identification des besoins, aménagement du poste de travail
- Sensibilisation des équipes au handicap : lever les stéréotypes et favoriser l'inclusion
- Cas pratiques d'aménagements (horaires, télétravail, etc.)
- Accompagner et manager un collaborateur en situation de handicap : quels outils ?
- Responsabilité sociale et inclusion : comment valoriser les compétences des personnes en situation de handicap.

Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques
- Ateliers de mise en situation sur la gestion des collaborateurs en situation de handicap
- Analyse des pratiques sur des situations réelles liées à l'inclusion
- Études de cas sur l'adaptation des postes et la gestion d'équipe incluant des personnes en situation de handicap

LE CONTENU



BLOC DE COMPÉTENCES 5 : LA PLACE DES BÉNÉFICIAIRES (1 JOUR 1/2 – 10 H 30)

Répartition des 2 jours de formation :

- **Jour 1** : apports théoriques et analyses de cas et jeux de rôle
- **Jour 2** : 3h30 d'analyse de pratiques professionnelles

Objectif :

Sensibiliser les managers à la place des bénéficiaires au sein des organisations.

Compétences attendues :

- Favoriser la discussion entre les managers et les équipes sur la place des bénéficiaires
- Aider à changer de paradigme sur la place des bénéficiaires en lien avec le projet stratégique des organisations.

Contenu

- L'utilisateur. Qui est-il ?
- L'utilisateur et le projet stratégique
- Changer de paradigme. L'exemple du modèle de Montréal
- Le point de vue de l'utilisateur comme co-auteur de la décision
- L'utilisateur comme co-évaluateur du projet stratégique.

Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques
- Partage d'expérience entre pairs.
- Méta-plan..



OBJECTIFS

Les objectifs pédagogiques principaux

- **Management et leadership** : Améliorer les compétences managériales et développer un leadership adapté aux exigences actuelles.
- **Gestion des conflits et prévention de la violence** : Apprendre à anticiper, prévenir et gérer les conflits, incluant la gestion des violences au travail.
- **Management santé et sécurité** : Sensibiliser aux enjeux de la santé et de la sécurité au travail, et acquérir les compétences pour mettre en place des politiques de prévention efficaces.
- **Gestion du handicap** : Former les managers à intégrer, accompagner et valoriser les collaborateurs en situation de handicap.
- **Place du bénéficiaire** : changer de paradigme en intégrant le modèle de Montréal dans l'ensemble des activités.

Les objectifs pédagogiques opérationnels

- Manager une équipe, Développer son leadership
- Prévenir les risques de conflits, Savoir gérer les conflits
- Mettre en place des dispositifs de prévention de santé au travail
- Mettre en place un environnement accueillant et inclusif
- Amorcer un questionnement sur la place du bénéficiaire comme co-auteur.

METHODES PEDAGOGIQUES

Les formateurs possèdent tous une expertise et qualifications pour chaque bloc de compétences.

Méthode :

- Apports théoriques
- Supports
- Ateliers de mise en situation
- Études de cas : Gestion d'une équipe multiculturelle, adaptation du style de leadership
- Analyse de vidéos sur différents styles de leadership et débriefing
- Analyse des pratiques professionnelles sur des situations vécues par les participants
- Simulation

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Compétences à acquérir

- Connaître les mécanismes d'évolution et les signes repérables des maladies neurodégénératives.
- Connaître les troubles du comportement et leurs conséquences sur la relation avec les bénéficiaires pour proposer une réponse bienveillante et adaptée.
- Comprendre le fonctionnement cognitif et les troubles associés afin de soutenir une communication facilitante entre les professionnel(le)s et les bénéficiaires du soin.
- Comprendre le fonctionnement de la mémoire pour mieux dialoguer avec les bénéficiaires d'une part, et appréhender plus efficacement son propre développement professionnel d'autre part (lien fait entre fonctionnement systémique de la mémoire et fonctionnement combinatoire de la compétence).

DISPOSITIF D'ÉVALUATION

- Un questionnaire de connaissance vous est remis en début de formation
- Les acquis de la formation sont évalués tout au long de la session par oral (méthode interrogative) et/ou écrit (Questionnaire, QCM, Quizz).
- Débriefing de la simulation

DELAIS D'ACCES

2 à 4 semaines disponibles sur le site internet ou sur demande

MODALITES D'INSCRIPTION

Inscription via le **FORMULAIRE** du **Département Formation Continue**
INSCRIPTION <https://www.croix-saint-simon.org/dfc-inscription>





SANTE MENTALE



SESSION

12 places

DURÉE

14 h / 2 jours en
continu

TARIFS

300€ TTC

TARIFS GROUPE

Nous consulter

CONTACT

Référente formation
Assia GACEM

PREMIERS SECOURS EN SANTE MENTALE EN ENTREPRISE

CONTEXTE ET ENVIRONNEMENT

Au même titre qu'elles ont l'obligation d'identifier les risques psychosociaux et de protéger la santé physique de leurs salariés, les **entreprises doivent prendre en compte leur santé mentale** : **22 % des longs arrêts maladie** sont liés à des **troubles psychologiques** ou à une **grande fatigue**.

Le cadre professionnel est un espace privilégié de formation du public adulte aux premiers secours en santé mentale. Notre programme permet aux entreprises de bénéficier de référents internes pour agir face aux personnes en souffrance, présentant des troubles psychiques ou en crise.

Si les acteurs du champ associatif ont été les premiers employeurs à s'engager dans le projet Premiers secours en santé mentale (Adgesti, Espoir 54, Iris Messidor, Fondation ARHM...), de nombreuses entreprises issues d'horizons variés ont depuis rejoint le programme.

Le secourisme en santé mentale

Le programme de Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) permet de former des secouristes capables de mieux repérer les troubles en santé mentale, d'adopter un comportement adapté, d'informer sur les ressources disponibles, d'encourager à aller vers les professionnels adéquats et, en cas de crise, d'agir pour relayer au service le plus adapté.

Il s'inspire de la formation aux premiers secours physiques, mais intègre une logique d'urgence différente : un secouriste en santé mentale devra souvent intervenir à plusieurs reprises pour écouter, rassurer et accompagner la personne concernée vers le soin.

Dans un contexte sociétal de minimisation et de stigmatisation des troubles psychiques, se former aux premiers secours en santé mentale s'inscrit dans une démarche citoyenne. Nous pouvons tous agir à notre niveau !



PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

La santé mentale concerne l'ensemble du grand public, puisque les troubles psychiques sont les pathologies les plus répandues : selon l'Organisation mondiale de la santé, un être humain sur quatre souffrira au cours de sa vie soit d'un épisode pathologique, soit d'un trouble persistant. C'est pourquoi la formation aux premiers secours en santé mentale s'adresse à tous.

OBJECTIFS ET COMPETENCES VISEES

L'objectifs principaux

- Acquérir des savoirs de base concernant les troubles de santé mentale
- Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale
- Développer des compétences relationnelles (écouter sans jugement, rassurer et donner une information adaptée)
- Mieux faire face aux comportements agressifs.

Les objectifs opérationnels et compétences visées

Une démarche pédagogique participative pour

- Prendre confiance dans l'interaction avec des personnes éprouvant un problème de santé mentale ou en crise de santé mentale
- Revoir ses représentations concernant la santé mentale
- Renforcer l'aide apportée aux personnes en crise ou éprouvant un problème de santé mentale.



CONTENU PÉDAGOGIQUE

Jour 1

MATIN (3H30)

Introduction et aperçu des sessions

Session 1.1 – Introduction à la santé mentale et aux interventions

- Santé mentale en France (facteurs de risque – statistiques – conséquences)
- Interventions efficaces

Session 1.2 – Introduction aux Premiers Secours en Santé Mentale

- Premiers Secours en Santé Mentale
- > Cadre des premiers secours en santé mentale
- > Le plan d'action AERER
- Présentation de la dépression
- > Signes et symptômes
- > Interventions

APRES MIDI (3H30)

Session 2.1 – Le plan d'action pour la dépression

- Rappel de la dépression
- Action 1 pour la dépression
- Crise suicidaire : Présentation - Assister

Session 2.2 – Les troubles anxieux

- Présentation des troubles anxieux
- > Signes et symptômes
- > Interventions

Jour 2

MATIN (3H30)

Session 3.1 – Le plan d'action pour les troubles anxieux

- Rappel des troubles anxieux
 - Le plan d'action PSSM pour les troubles anxieux, attaques de paniques et chocs post-traumatique
- > Action 1 pour les troubles anxieux (hors crise)
- > Crise d'attaque de panique : Présentation - Assister
- > Crise après un événement traumatique : Présentation - Assister

Session 3.2 – Les troubles psychotiques

- PSSM pour les troubles anxieux (suite)
 - Présentation des troubles psychotiques
- > Signes et symptômes
- > Interventions

APRES MIDI (3H30)

Session 4.1 – Le plan d'action pour les troubles psychotiques

- Rappel des troubles psychotiques
- Action 1 pour les troubles psychotiques
- Crise psychotique sévère : Présentation - Assister
- Premiers Secours pour les troubles psychotiques (suite)

Session 4.2 – L'utilisation des substances et le plan d'action

- Présentation des troubles liés à l'utilisation de substances
- > Signes, symptômes
- > Interventions
- Action 1 pour l'utilisation de substances
 - Crise liée à l'utilisation de substances
 - Crise d'agressivité
 - Urgence médicale
 - PSSM pour l'utilisation des substances (suite)



METHODES PEDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques et d'encadrement mis en œuvre

- Réalisations d'exercices pratiques, échanges d'expériences, discussions.
- Apports de connaissances via l'utilisation d'un diaporama illustré et de vidéos pédagogiques
- Document pédagogique remis à chaque participant.
- Travail inter session.

MODALITES D'EVALUATION ET DE VALIDATION

Dispositif d'évaluation

- Les acquis de la formation sont évalués tout au long de la session par oral (méthode interrogative) et/ou écrit (Questionnaire, QCM, Quiz).

Validation de la formation

Remise d'une attestation de fin de formation sous réserve d'avoir assisté à l'intégralité de la formation ou du bloc de compétence.

NB : En aucun cas cette attestation ne vaut avis d'aptitude ou titre d'habilitation

Animation

- Formatrice en soins infirmiers après une longue carrière auprès de personnes souffrants de troubles psychiques
- Diplômée d'un Master en Sciences de l'éducation
- Accréditée Formateur PSSM France
- Secouriste en Premier Secours en Santé Mentale.

Modalités pratiques

- Formation de deux journées soit 14 heures en présentiel
- La formation se déroule en intra ou dans nos locaux
- 10 à 16 participants.

Délai d'accès à la formation/ Calendrier des inscriptions

- 2 à 4 semaines disponibles sur le site internet ou sur demande.



Modalités d'accès à la formation pour les personnes en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap qui souhaitent participer à cette formation peuvent bénéficier, si elles le jugent nécessaire, d'adaptations à leur situation.

Notre référent handicap, Monsieur Franck CLUZEL, est à votre écoute.

Vous pouvez le contacter au 06 58 46 42 79.

Nous mettrons tout en œuvre pour mettre en place les adaptations possibles et/ou nous mobiliserons les partenaires nécessaires

MODALITES D'INSCRIPTION

Inscription via le FORMULAIRE du

Département Formation Continue

INSCRIPTION : <https://www.croix-saint-simon.org/dfc-inscription>



PARCOURS PRE-QUALIFIANT ET RENFORCEMENT DES COMPETENCES



SESSION

12 places

DURÉE

89h / 10.5 jours ou par bloc de compétence

TARIFS

3150€ TTC

TARIFS GROUPE

Nous consulter

CONTACT

Référente formation Assia GACEM

PASSEPORT DE COMPÉTENCES Métiers du grand âge

CONTEXTE ET ENVIRONNEMENT

Afin d'accompagner la montée en compétences des professionnels du grand âge, le Département Formation Continue de la FONDATION ŒUVRE DE LA CROIX SAINT SIMON, propose un dispositif de formation par bloc de compétence autour de 6 blocs répondant à certaines exigences du manuel de certification des établissements et services sociaux et médico-sociaux (Cf. Ingénierie de formation Passeport de compétence : Accompagner les métiers du grand âge).

PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

Être titulaire de l'un des diplômes ou titre suivants :

- Diplôme d'Etat Aide – Soignant
- Diplôme d'Etat Accompagnant Educatif et Social
- Titre professionnelle d'Auxiliaire de vie

Ou

- Travailler comme faisant fonction d'aide-soignant, d'accompagnant Educatif et Social ou d'Auxiliaire de vie.

OBJECTIFS, COMPETENCES VISEES & CONTENUS

L'objectif principal

- La formation proposée vise à répondre aux obligations réglementaires des établissements et services sociaux et médico-sociaux en matière de certification et à renforcer les attentes sociales des pratiques soignantes des métiers du grand âge : aide-soignant, Accompagnant Educatif et Social, Auxiliaire de Vie. Pour chaque module de formation, des objectifs opérationnels sont identifiés.



Les objectifs opérationnels et compétences visées

- Accompagner la personne âgée et handicapée dans le respect de ses droits
- Evaluer l'état clinique de la personne âgée et handicapée et mettre en œuvre les soins adaptés en pluri-professionnalité
- Travailler en équipe pluri-professionnelle et traiter des informations liées à la prise en soins et à la qualité/gestion des risques de la personne âgée et handicapée
- Elaborer un projet de soins et de vie de la personne âgée et handicapée.

Contenu par bloc de compétence

Bloc de compétence 1

990€
31h

- Accompagnent et information la personne âgée / handicapée de ses droits de façon claire et adaptée. Sa compréhension est recherchée et favorisée.
- L'expression de la personne âgée / handicapée et sa participation à la vie démocratique des institutions.
- Les risques liés à l'accompagnement de la personne âgée / handicapée, les prendre en compte et les atténuer (risque médicamenteux, infectieux, maltraitance, violence).

Bloc de compétences 2

500€
14h

- Questionnement éthique face aux enjeux du grand âge et du handicap

Bloc de compétence 3

500€
14h

- Les droits fondamentaux et les libertés individuelles de la personne accompagnée sont connus et respectés

Bloc de compétence 4

500€
14h

- Les risques liés à l'accompagnement de la personne âgée / handicapée, les prendre en compte et les atténuer (chute, dénutrition).

Bloc de compétence 5

280€
7h

- L'accompagnement de fin de vie de la personne âgée / handicapée est respecté.

Bloc de compétence 6

380€
10h

- Recueil des besoins fondamentaux de la personne âgée et communiquer par écrit et orales les informations pertinentes.



METHODES PEDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques et d'encadrement mis en œuvre :

- Apport de contenus
- Quiz
- Etude de cas
- Partage d'expérience
- Visionnage de vidéo
- Simulation
- Travail intersession
- Portfolio.

MODALITES D'EVALUATION ET DE VALIDATION

Dispositif d'évaluation :

- Un questionnaire de connaissance vous est remis en début de formation
- Un travail intersession aux blocs de compétence 3 & 6 est demandé
- Un questionnaire de connaissance vous est remis en fin de formation
- Remise d'un questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation
- Envoi d'un questionnaire à 3 mois de la formation

Validation de la formation :

Remise d'une attestation de fin de formation sous réserve d'avoir assisté à l'intégralité de la formation ou du bloc de compétence.

NB : En aucun cas cette attestation ne vaut avis d'aptitude ou titre d'habilitation

Responsable pédagogique

Franck CLUZEL

Animation

Les formateurs sont recrutés en fonction de leur expertise, qualifications et de leur qualité pédagogique.

Modalités pratiques

- Formation de 10.5 jours soit 89 heures en discontinu pour un parcours complet ou en fonction du volume horaire de chaque bloc de compétence.
- La formation se déroule sur site.
- 10 à 12 participants.

Délai d'accès à la formation/ Calendrier des inscriptions

- 2 à 4 semaines disponibles sur le site internet ou sur demande



Modalités d'accès à la formation pour les personnes en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap qui souhaitent participer à cette formation peuvent bénéficier, si elles le jugent nécessaire, d'adaptations à leur situation.

Notre référent handicap, Monsieur Franck CLUZEL, est à votre écoute.

Vous pouvez le contacter au 06 58 46 42 79.

Nous mettrons tout en œuvre pour mettre en place les adaptations possibles et/ou nous mobiliserons les partenaires nécessaires.

MODALITES PRATIQUES

- **Formation de groupe seulement** (pas d'inscription individuelle) 10 à 12 participants.
- Formation de 7h00
- La formation se déroulera dans les locaux.
- Pour toute formation en IN-SITU dans les locaux du client, devis spécifique à demander.

MODALITES D'INSCRIPTION

Inscription via le **FORMULAIRE** du
Département Formation Continue
INSCRIPTION <https://www.croix-saint-simon.org/dfc-inscription>



HANDICAP EN FORMATION



SESSION

12 places

DURÉE

7h / 1 jour

TARIFS

350€ TTC

TARIFS GROUPE

Sur demande

CONTACT

Référente formation
Assia GACEM

REFERENT HANDICAP en organisme de formation et en CFA

OBJECTIFS, COMPETNCES VISEES & CONTENU

L'objectif pédagogique principal

- Connaître le cadre légal et réglementaire concernant le handicap en contexte emploi / formation
- Comprendre les attentes du Référentiel Qualiopi et identifier les actions à mettre en place pour y répondre
- Mieux appréhender le rôle et les missions du référent handicap
- Identifier les différentes formes de handicap, leurs conséquences, les moyens de compensation possibles ainsi que les acteurs et dispositifs mobilisables
- Se repérer dans l'écosystème du handicap
- Améliorer sa posture d'accompagnant dans le parcours de formation et celui vers l'emploi d'une personne en situation de handicap

Les objectifs opérationnels et compétences visées

- S'approprier les missions du référent handicap
- Coordonner les actions mises en œuvre pour faciliter l'accès et le maintien des personnes en situation de handicap en formation et en apprentissage
- S'avoir adopter une posture ad hoc face aux situations de handicap

Matin : Handicap, formation, emploi : de quoi parle-t-on ?

- La logique de l'inclusion après celle de l'insertion
- La démarche Qualiopi et les obligations règlementaires des OF/CFA
- Les points clés de l'accessibilité (bâtiminaire, numérique, pédagogique)
- Le rôle du référent handicap et son inscription dans un réseau
- La détection des situations de handicap et le rôle de l'organisation interne dans ce cadre
- Les aménagements et les modalités de compensation du handicap
- Récapitulatif de l'écosystème et des partenariats à mobiliser

Après-midi : Les bonnes pratiques de l'accompagnement

- L'accueil et l'intégration d'une personne en situation de handicap en formation ou en apprentissage (cas pratiques)



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques et d'encadrement mis en œuvre :

- Apport de contenus
- Quizz
- Etude de cas
- Partage d'expérience
- Visionnage de vidéo

MODALITES D'EVALUATION ET DE VALIDATION

- Un questionnaire de connaissance vous est remis en fin de formation
- Remise d'un questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation
- Envoi d'un questionnaire à 3 mois de la formation

Remise d'une attestation de fin de formation sous réserve d'avoir assisté à l'intégralité de la formation.

NB: En aucun cas cette attestation ne vaut avis d'aptitude ou titre d'habilitation.

MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les personnes en situation de handicap qui souhaitent participer à cette formation peuvent bénéficier, si elles le jugent nécessaire, d'adaptations à leur situation.

Notre référent handicap, Monsieur Franck CLUZEL, est à votre écoute.

Vous pouvez le contacter au 06 58 46 42 79.

Nous mettrons tout en œuvre pour mettre en place les adaptations possibles et/ou nous mobiliserons les partenaires nécessaires.

PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

Plusieurs possibilités

- Cette formation est ouverte aux professionnels travaillant dans un Organisme de Formation (OF) ou dans un Centre de Formation d'Apprenti (CFA)
- Être désigné ou s'apprêter à être référent handicap dans un organisme de formation (OF) ou un centre de formation des apprentis (CFA)

FORMATEUR

Responsable de la politique handicap et inclusion



DURÉE ET LIEU DE LA FORMATION

Formation d'une journée soit 7 heures en continu.
9h00- 12h30 et 13h30 - 17h00

La formation se déroulera en inter/intra
10 à 12 participants

MODALITES D'INSCRIPTION

Inscription via le **FORMULAIRE** du
Département Formation Continue
INSCRIPTION <https://www.croix-saint-simon.org/dfc-inscription>

DATES DE LA FORMATION

2 à 4 semaines disponibles sur le site
internet ou sur demande.

**Prochaine session : 27 septembre
2024**



PARCOURS SOIGNANTS



SESSION

12 places

DURÉE

7h / 1 jour

TARIFS

350€ TTC

TARIFS GROUPE

2500 € TTC

CONTACT

Référente formation
Assia GACEM

CONTEXTE ET ENVIRONNEMENT

- Le Décret no 2024-166 du 29 février 2024 relatif au projet d'établissement ou de service des établissements et services sociaux et médico-sociaux rappelle la nécessité pour les ESSM de veiller activement à la prévention interne et la lutte contre la maltraitance. De son côté, la Haute Autorité de santé (HAS) définit la bientraitance comme une démarche globale dans la prise en charge du patient, de l'usager et de l'accueil de l'entourage visant à promouvoir le respect des droits et libertés du patient, de l'usager, son écoute et ses besoins, tout en prévenant la maltraitance. Cette démarche globale met en avant le rôle et les interactions entre différents acteurs que sont le professionnel, l'institution, l'entourage et le patient, l'usager. Ainsi, ce concept introduit dans les institutions sanitaires lors de la campagne de certification 2010, permet notamment la mise en œuvre concrète de la loi du 4 mars 2002. La HAS précise que la bientraitance nécessite un questionnement tant individuel que collectif de la part des acteurs. Il peut être utile de souligner que la « Fondation Œuvre de la Croix Saint Simon poursuit ses actions autour de quatre valeurs partagées par l'ensemble des équipes : respect de la dignité de la personne ; excellence portée par une exigence professionnelle toujours plus élevée ; sens de l'écoute et du service à autrui ; droit à l'accès aux soins de qualité pour tous ».

PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

Professionnel(le)s soignants (ASH, AMP, SSIAD, SAAD...)

Pas de pré requis nécessaires.

OBJECTIFS, COMPETENCES VISEES & CONTENU

Objectifs principaux

- Permettre aux professionnel(le)s de s'approprier les notions relatives à la maltraitance et la bientraitance, dans un contexte professionnel de soin aux personnes âgées et / ou malades.
- Identifier les situations difficiles et les facteurs qui génèrent un risque de maltraitance, afin de soutenir une approche constructive pour tous (bénéficiaires du soin, professionnel(le)s).
- Renforcer la démarche bientraitante par un ajustement du positionnement professionnel face au ralentissement cognitif et au processus physiologique de vieillissement.

**BIENTRAITANCE
Pour les personnels soignants**



Objectifs opérationnels

- Développer des compétences relationnelles basées sur la neurologie et sortir des stéréotypes.
- Développer une communication claire et une valorisation de la personne âgée / malade.
- Avoir une posture bienveillante et une approche positive de la vieillesse et de la maladie.
- Développer un regard constructif sur l'accompagnement et le soin pour gagner en efficacité.
- S'appuyer sur le fonctionnement de la mémoire pour un rapport au soin apaisé.

Compétences visées

- Connaître les mécanismes d'évolution et les signes repérables des maladies neurodégénératives.
- Connaître les troubles du comportement et leurs conséquences sur la relation avec les bénéficiaires pour proposer une réponse bienveillante.
- Comprendre le fonctionnement cognitif afin de soutenir une communication facilitante entre les professionnel(le)s et les bénéficiaires du soin.
- Comprendre le fonctionnement de la mémoire pour mieux dialoguer avec les bénéficiaires.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Point fort de la formation : **Simulation en santé.**

- Apports de connaissances via l'utilisation d'un diaporama illustré et de vidéos pédagogiques.
- Echanges d'expériences, discussions.
- Document pédagogique remis à chaque participant.

MODALITES D'EVALUATION ET DE VALIDATION

- Quiz de connaissance en amont de la formation.
- Quiz de connaissance en aval de la formation.

Les acquis de la formation sont évalués tout au long de la session par oral (méthode interrogative) et/ou écrit (Questionnaire, QCM, Quizz).

- Débriefing de la simulation.

Remise d'une attestation de fin de formation sous réserve d'avoir assisté à l'intégralité de la formation.

NB: En aucun cas cette attestation ne vaut avis d'aptitude ou titre d'habilitation



LE CONTENU

MATIN

Appréhender les troubles cognitifs et psycho comportementaux pour gérer la relation de soin.
(alternance de temps actifs et réflexifs)

1^{ère} séquence : outils théoriques, notions clés (40min)

- Bientraitance et maltraitance, textes réglementaires.
- La maladie d'Alzheimer : représentations et leviers pour gagner en confiance.
- La confiance : au cœur de la relation de soin pour restaurer le lien et l'image de soi.
- Le travail : un espace de développement, par et pour la relation.
- Le cerveau : un outil puissant pour se développer et pour résister à la vieillesse et la maladie.

2^e séquence : cognition et mémoire, processus mentaux et engagement physique (40 min)

- Comprendre les troubles cognitifs et leurs répercussions pour la personne malade.
- Comprendre les troubles psycho comportementaux et leur répercussion sur la relation de soin.
- Utiliser le fonctionnement systémique de la mémoire : ESR & outils d'aide au soin (S.U.M)
- Soutenir la reconnaissance, gérer les distracteurs, adapter l'environnement et préparer le soin.

PAUSE 15min

3^e séquence : agir pour faire évoluer sa pratique en situation (40 min)

- Gérer les troubles : outils à mobiliser en situation (ritualisation, répétition élargie, implication active, redéfinition de l'erreur, association de différents sens...)
- Adapter la communication en fonction des troubles, soutenir le geste professionnel : (communication non-verbale, posture bienveillante, soutien à la focalisation...).

4^e séquence : relier l'individuel et le collectif (40 min)

- Comprendre l'enjeu de la mise en activité du bénéficiaire désorienté : s'engager ensemble, consolider les compétences de chacun, développer le pouvoir d'agir.
- Enrichir la socialisation, soutenir la réorientation, trouver des repères communs.
- Passer du « pouvoir sur » au « pouvoir avec », collaborer et s'épanouir dans la relation.
- Repenser le soin : une relation de coopération épanouissante pour soi et pour l'autre.

Bilan de la matinée : retour sur la notion de prendre soin et de relation bienveillante 5 min

APRES-MIDI

Situation en santé

- Mises en situation avec debriefing du formateur expert en simulation et apports du formateur expert en pathologie neuroévolutive.



ANIMATION

- **Monsieur Bastien MAYRAS**, Intervenant, formateur en stimulation cognitive, responsable de formation
- **Monsieur Francisco GUEVARA**, Infirmier Diplômé d'Etat, cadre de santé, formateur en simulation en santé.

Modalités d'accès à la formation pour les personnes en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap qui souhaitent participer à cette formation peuvent bénéficier, si elles le jugent nécessaire, d'adaptations à leur situation.

Notre référent handicap, Monsieur Franck CLUZEL, est à votre écoute.

Vous pouvez le contacter au 06 58 46 42 79.

Nous mettrons tout en œuvre pour mettre en place les adaptations possibles et/ou nous mobiliserons les partenaires nécessaires

MODALITES D'INSCRIPTION

Inscription via le **FORMULAIRE** du
Département Formation Continue
INSCRIPTION <https://www.croix-saint-simon.org/dfc-inscription>

MODALITES PRATIQUES

- **Formation d'une journée soit 7 heures, dont 3,5 heures de simulation.**
- La formation se déroulera sur site.
- 10 à 12 participants.



SESSION

12 places

DURÉE

21 h / 3 jours en continu

TARIFS INDIVIDUEL

800€ TTC

TARIFS GROUPE

4200€ TTC

CONTACT

Référente formation
Assia GACEM

FORMATION SOINS PALLIATIFS

CONTEXTE ET ENVIRONNEMENT

Les soignants travaillant au domicile ou en résidence peuvent se trouver en difficulté lorsque la maladie grave, la polypathologie ou simplement le temps qui passe font apparaître chez les patients touchés par un handicap psychique les signes de la fin de la vie. Leurs pratiques, leurs relations, leurs habitudes se trouvent mises à mal par la multiplication et l'aggravation des symptômes physiques, psychologiques et des problèmes sociaux.

La formation proposée est un moyen d'acquérir des outils permettant de mieux appréhender le soin et l'accompagnement en fin de vie tout en assurant la continuité de la prise en soins et en préservant la relation de confiance établie avec le patient et son entourage.

PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

- Infirmiers diplômés d'Etat
- Aides-soignants
- Accompagnants Sociaux Educatifs

Aucun prérequis pour suivre **la formation soins palliatifs et fin de vie**

OBJECTIFS ET COMPETENCES VISEES

L'objectifs principaux

- Accompagner les résidents relevant des soins palliatifs en fin de vie
- Clarifier le rapport des soignants à la fin de vie et à la mort

Les objectifs opérationnels et compétences visées

- Acquérir les notions de base des soins palliatifs
- Adopter la bonne distance professionnelle dans cette phase d'accompagnement de fin de vie
- Perfectionner ses capacités d'écoute et d'accompagnement
- Adapter sa posture dans le contexte de fin de vie
- Adapter les soins aux situations de fin de vie, réfléchir aux notions de sédation et d'arrêt de traitement inscrits dans la loi comme un droit



CONTENU PÉDAGOGIQUE

Jour 1 : (Madame Cécile SEJOURNE)

Savoir définir l'accompagnement de fin de vie, comment se positionner ?

- En quoi consiste un accompagnement de fin de vie ? A partir de quand et comment adapter ses pratiques ?
- Prendre conscience de son rôle et de l'importance du travail d'équipe dans l'accompagnement d'une personne en fin de vie

Accompagnement du patient en fin de vie, comprendre ses besoins et ses craintes

- Le choc, la dénégation, la colère, le marchandage, la dépression, la décathexis (détachement), l'acceptation
- Les mécanismes de défense du résident en fin de vie
- Le vécu et les besoins du résident en fin de vie
- Les spécificités du résident en fin de vie touché par un handicap psychique
- Créer une alliance thérapeutique avec la famille et l'entourage du résident
- Comment associer les familles et prendre en compte leurs besoins dans le contexte de la fin de vie de leur proche

Jour 2 : (Monsieur Cédric FATH)

Maîtriser les généralités sur les soins palliatifs en établissement de santé

- Définition et historique des soins palliatifs
- Bref rappel de la législation
- Circulaire Laroque 1986
- Loi du 9 juin 1999
- Loi Kouchner du 4 mars 2002
- Loi Leonetti du 22 avril 2005
- Loi Claeys Leonetti du 2 février 2016
- Stratégie décennale et maisons d'accompagnement
- Perspectives d'évolution de la loi en 2024-2025 (aide à mourir)
- Concepts clefs et principes en soins palliatifs
- Care et le cure
- Dignité
- Proportionnalité des soins et LATA
- Anticipation
- Personne de confiance et directives anticipées
- Advance care planning
- Que peut-on attendre des soins palliatifs ?
- Soins palliatifs, un objectif d'évolution sociétale
- Evaluer et prendre en charge les symptômes de fin de vie
- La prise en charge de la douleur et la prise en charge médicamenteuse ou non médicamenteuse

Appréhender le fonctionnement de la phase palliative pour adopter une attitude et des gestes professionnels

- Identifier les soins du corps adaptés aux soins palliatifs, assurer la dignité du patient / résident
- La toilette et les soins esthétiques
- Le toucher du soignant
- Intégrer et comprendre les besoins spirituels du patient en fin de vie

Jour 3 : (Madame Cécile SEJOURNE)

Connaître les difficultés d'accompagnement de fin de vie pour le personnel soignant

- Savoir établir la juste distance professionnelle avec le résident dans un contexte de fin de vie
- Adopter une attitude compréhensive
- Développer ses capacités d'écoute verbale et non verbale
- Travailler son empathie
- Connaître les difficultés d'accompagnement de fin de vie pour le personnel soignant
- Repérer ses propres mécanismes de défense face à la maladie, la fin de vie
- Prendre en compte le deuil du soignant et développer des bonnes pratiques pour l'accompagner
- Prévenir l'épuisement professionnel chez le personnel soignant
- Réflexion finale et conclusion sur les pratiques des participants, et la nécessité d'un travail d'équipe pluridisciplinaire



METHODES PEDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques et d'encadrement mis en œuvre :

- Apport de contenus
- Quiz
- Etude de cas
- Partage d'expérience
- Visionnage de vidéo

MODALITES D'EVALUATION ET DE VALIDATION

Dispositif d'évaluation

- Un questionnaire de connaissance vous est remis en début de formation
- Un questionnaire de connaissance vous est remis en fin de formation
- Remise d'un questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation
- Envoi d'un questionnaire à 3 mois de la formation

Validation de la formation

Remise d'une attestation de fin de formation sous réserve d'avoir assisté à l'intégralité de la formation ou du bloc de compétence.

NB : En aucun cas cette attestation ne vaut avis d'aptitude ou titre d'habilitation

Animation

- Madame Cécile SEJOURNE, psychologue psychothérapeute libérale spécialisée dans l'accompagnement des épreuves de vie, formatrice d'actions de formations autour des thèmes de la fin de vie et du deuil , titulaire d'un D.U. de Soins Palliatifs et chargée de cours complémentaires D. U. « Deuil et Travail de Deuil », Espace Ethique IDF-Université Paris-Sud-Paris-Saclay.
- Monsieur Cédric FATH, infirmier diplômé d'Etat, titulaire de plusieurs diplômes d'Université notamment du DIU Inter Universitaire prise en charge de la douleur, est infirmier coordonnateur en Equipe Mobile d'Accompagnement et de Soins Palliatifs – Association SPES. Parallèlement, il est chargé d'enseignement vacataire – Ecole Supérieure Montsouris, UPEC, 94.

Modalités pratiques

- Formation de 3 jours soit 21 heures en continu.
- La formation se déroulera en intra
- 10 à 12 participants.

Délai d'accès à la formation/ Calendrier des inscriptions

- 2 à 4 semaines disponibles sur le site internet ou sur demande



Modalités d'accès à la formation pour les personnes en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap qui souhaitent participer à cette formation peuvent bénéficier, si elles le jugent nécessaire, d'adaptations à leur situation.

Notre référent handicap, Monsieur Franck CLUZEL, est à votre écoute.

Vous pouvez le contacter au 06 58 46 42 79.

Nous mettrons tout en œuvre pour mettre en place les adaptations possibles et/ou nous mobiliserons les partenaires nécessaires.

MODALITES PRATIQUES

- **Formation de groupe seulement** (pas d'inscription individuelle) 10 à 12 participants.
- Formation de 7h00
- La formation se déroulera dans les locaux.
- Pour toute formation en IN-SITU dans les locaux du client, devis spécifique à demander.

MODALITES D'INSCRIPTION

Inscription via le **FORMULAIRE** du
Département Formation Continue
INSCRIPTION <https://www.croix-saint-simon.org/dfc-inscription>



SESSION

12 places

DURÉE

2 jours / 14H00 en
discontinu

TARIFS GROUPE

4000 € TTC

CONTACT

Référente formation
Assia GACEM

CONTEXTE ET ENVIRONNEMENT

Assurer la continuité des soins, c'est aussi transmettre les informations concernant le patient, le résident de manière efficace, rapide et précise. L'objectif est que les différentes équipes soignantes puissent prodiguer des soins en toute sécurité et avec le même niveau d'information.

Le personnel soignant doit suivre une formation sur les transmissions ciblées afin d'acquérir les bonnes méthodes pour transmettre les informations rapidement et efficacement pour que les soignants comprennent facilement la situation clinique du patient.

Elaborée dans les années 80 par Suzanne Lampe, infirmière américaine, la méthode est utilisée en France depuis 1986.

Les « transmissions ciblées » correspondent à une méthode de transmission d'informations entre les soignants. Elle structure et organise les informations de manière à les rendre lisibles rapidement pour les autres soignants.

L'objectif des transmissions ciblées est de permettre d'utiliser un langage normalisé pour transmettre les informations sur les patients entre les équipes de soins.

Suivre une formation aux transmissions ciblées permet d'améliorer la continuité des soins en optimisant les techniques de communication entre les soignants. En utilisant un langage normalisé, les prises de fonction des équipes soignantes sont plus rapides et plus justes. On supprime ainsi les nuances de compréhension entre les personnes et on assure la prise en charge des patients. Cette normalisation tend à renforcer la sécurité des soins par l'appropriation de la méthode SAED (Situation, antécédents, évaluation, demande).

OBJECTIFS, ET COMPETENCES VISEES & CONTENUS

L'objectifs principaux

- Comprendre l'importance des écrits professionnels clairs et précis permettant d'assurer la continuité des soins et sa traçabilité.
- Accompagner une réflexion sur les transmissions orales zen renforçant la sécurité des soins

Les objectifs opérationnels et compétences visées

- Transmettre des informations pertinentes en utilisant les transmissions ciblées
- Distinguer cible, macro-cible, données et résultats
- Analyser les problèmes et travailler sur les objectifs de soins
- S'approprier une méthodologie de transmissions orales
- Utiliser le raisonnement clinique en l'intégrant dans les transmissions orales
- Utiliser de manière adéquate les TC dans le dossier de soins informatisé
- Minimiser les biais de la communication
- Favoriser la participation pertinente de chaque soignant (IDE et AS)

TRANSMISSIONS CIBLEES
Ecrites et Orales
(Selon la méthode SAED HAS)



Contenu

Jour 1

Matin

LE DOSSIER DE SOINS : « BOITE NOIRE » DE LA PRISE EN SOINS

- Définition du cadre.
- Valeur juridique du dossier de soins.
- Réglementation en cours.

LES TRANSMISSIONS CIBLÉES, L'OPTIMISATION DE LA DÉMARCHE DE SOINS

- Macro-cible : transmettre les informations.
- Cible et diagnostic infirmier : identifier les problèmes.
- Différence entre fait et opinion. Analyse d'une transmission.
- Observation du besoin de clarté, d'objectivité, de langage commun à l'équipe.

Après-midi :

- Exercices permettant de différencier cible, macrocible, données, actions et résultats, permettant d'ancrer la démarche de transmissions ciblées.

Jour 2

Matin

- **Exploitation du travail inter session**

Après-midi

Comprendre l'intérêt des transmissions

- Les exigences en matière de démarche qualité (HAS) et du réglementaire
- Différence entre transmissions orales et écrites.
- Recommandation de la HAS : « Un guide pour faciliter la communication entre professionnels de santé » 2014 (SAED)

Définition commune de la fonction des transmissions orales

- Emetteur(s), récepteur(s) et attente de chaque partie
- Place et rôle des différents acteurs
- Place des « parasites » ou obstacles à la communication
- « L'objet » des transmissions orales = prise en soin globale du patient versus qualité et sécurité des soins

Méthodes pédagogiques :

- Moyens pédagogiques et d'encadrement mis en œuvre :
- Apport de contenus
- Quizz
- Etude de cas
- Partage d'expérience
- **Travail intersession**

MODALITES D'EVALUATION ET DE VALIDATION

- Un questionnaire de connaissance vous est remis en début de formation
- Un questionnaire de connaissance vous est remis en fin de formation
- Remise d'un questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation
- Envoi d'un questionnaire à 3 mois de la formation

Remise d'une attestation de fin de formation sous réserve d'avoir assisté à l'intégralité de la formation.

NB : En aucun cas cette attestation ne vaut avis d'aptitude ou titre d'habilitation



ANIMATION

Madame Alexandra N'GUETTA, Infirmière Cadre de santé

MODALITES PRATIQUES & DELAI D'ACCES A LA FORMATION

- Formation de 2 jours soit 14 heures en discontinu.
- La formation se déroulera en inter/intra
- 10 à 12 participants.

Délai d'accès à la formation :

2 à 4 semaines disponibles sur le site internet ou sur demande.

Modalités d'accès à la formation pour les personnes en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap qui souhaitent participer à cette formation peuvent bénéficier, si elles le jugent nécessaire, d'adaptations à leur situation.

Notre référent handicap, Monsieur Franck CLUZEL, est à votre écoute.

Vous pouvez le contacter au 06 58 46 42 79.

Nous mettrons tout en œuvre pour mettre en place les adaptations possibles et/ou nous mobiliserons les partenaires nécessaires

MODALITES D'INSCRIPTION

Inscription via le **FORMULAIRE** du
Département Formation Continue
INSCRIPTION <https://www.croix-saint-simon.org/dfc-inscription>

ACCOMPAGNEMENT AUX TROUBLES DE LA PERSONNE ÂGÉE ET / OU MALADE



SESSION

12 places

DURÉE

7h / 1 journée

TARIFS

350€ TTC

TARIFS GROUPE

1700 € TTC

NOUS CONTACTER

Référente formation
Assia GACEM



CONTEXTE

La LOI n° 2024-317 du 8 avril 2024 portant mesures pour bâtir la société du bien-vieillir et de l'autonomie comprend différentes mesures pour prévenir la perte d'autonomie, lutter contre l'isolement des personnes âgées ou handicapées, mieux signaler les maltraitements et faciliter le travail des aides à domicile. Des dispositions sur les Ehpad et l'habitat inclusif complètent le texte. Cette loi rappelle la nécessité d'être, a minima, informé sur les implications du vieillissement et des potentielles pathologies apparaissant avec l'avancée en âge. Ainsi pour les professionnel(le)s intervenant auprès de publics vulnérables (personnes âgées, personnes en situation de handicap), la connaissance des processus propres aux troubles cognitifs et psychocomportementaux est une ressource fondamentale pour mieux saisir ce qui est en jeu dans leur relations avec ces publics et d'outiller les professionnel (le)s pour prévenir les situations de maltraitance et d'agir sur la qualité de vie au travail.

PUBLIC VISES ET PREREQUIS

Professionnel(le)s travaillant auprès de personnes âgées et/ou handicapées
Pas de pré requis nécessaires

METHODES PEDAGOGIQUES

Point fort de la formation : **apports théoriques spécifiques sur les troubles + mises en situations** visant à actualiser concrètement les ressources transmises pendant la journée **tout en engageant les professionnel(le)s sur la base de leur expérience de travail réel.**

- Apports de connaissances via l'utilisation d'un diaporama illustré et de vidéos pédagogiques.
- Echanges d'expériences, discussions, mise en débat de la signification des troubles en situation.
- Document pédagogique remis à chaque participant.

ANIMATION

Monsieur Bastien MAYRAS, formateur en stimulation cognitive, formateur de cadres de santé, responsable de formation.

VALIDATION

Remise d'une attestation de fin de formation sous réserve d'avoir assisté à l'intégralité de la formation.

LE CONTENU



MATIN

LES TROUBLES CHEZ LA PERSONNE ATTEINTE DE PATHOLOGIE NEURODÉGÉNÉRATIVE ET LEUR IMPACT SUR LA RELATION DE SOIN.

(alternance de temps actifs et réflexifs)

QUIZZ amont sur les troubles

1^{ère} séquence : comprendre la maladie et ses représentations pour aider la personne atteinte (1h30)

- Atelier découverte d'une œuvre d'art « du point de vue de la personne atteinte de troubles » : compréhension, expression et valorisation de la personne en individuel / en collectif.
- Travail collectif sur les représentations de la maladie d'Alzheimer : freins et leviers pour accompagner la personne efficacement.
- La plasticité neuronale et la résilience : deux ressources pour soutenir le sens et aider la personne accompagnée à s'impliquer..

PAUSE 15 min

2^e séquence : comprendre les troubles et valoriser la personne atteinte (1h30 min)

- Les troubles cognitifs : conséquences sur les capacités d'attention et de raisonnement des personnes.
- Les troubles psycho comportementaux : conséquences sur l'engagement des personnes dans des activités et sur les relations avec les professionnel(le)s.
- Travail en sous-groupes : proposez des outils et pistes à suivre pour valider et valoriser la personne atteinte malgré ses troubles.

PAUSE DEJEUNER 1h

APRES-MIDI

LA MÉMOIRE ET LE SOUTIEN À L'ENGAGEMENT QUOTIDIEN DES PERSONNES ATTEINTES.

(alternance de temps actifs et réflexifs)

3^e séquence : Soutenir la personne et l'aider à se réorienter (1h30 min)

- Atelier découverte d'une séquence de jeux rythmiques « du point de vue de la personne atteinte » : reconnaissance, synchronisation et écoute dans le groupe (enjeux de professionnalisation / travail en équipe – enjeux de relation avec les PA-PH).
- Le fonctionnement systémique de la mémoire : conséquences sur les processus attentionnels et la constitution du sens, les capacités d'apprentissage et d'étayage cognitif.
- Outils de gestion des troubles : répétition espacée, ritualisation, mise en mémoire procédurale et perceptuelle.

PAUSE 15min

4^e séquence : (1h)

- Références individuelles, collectives et culturelles : outils pour soutenir l'identité des personnes et les références communes (S.U.M, rétentions tertiaires).
- Valorisation des apprentissages et de la singularité : reconnaissance sociale & image de soi, implication sur la mobilisation des compétences malgré les troubles.
- Mise en situation et débriefing : sélectionnez certains des outils vus aujourd'hui pour inviter une personne à intégrer une animation (compréhension de l'activité proposée, sa temporalité, son intérêt pour la personne PA-PH).



OBJECTIFS

Les objectifs pédagogiques principaux

- Permettre aux professionnel(le)s de s'approprier les notions relatives aux troubles cognitifs et psycho comportementaux et au fonctionnement de la mémoire.
- Identifier les situations difficiles et les facteurs qui génèrent un risque d'incompréhension, pour soutenir une approche constructive pour tous.
- Renforcer l'exigence professionnelle par un ajustement du positionnement face au ralentissement cognitif et au processus neurologique/physiologique de vieillissement.
- Penser une posture bienveillante dans l'accompagnement et une approche constructive de la vieillesse et de la maladie.
- Mieux saisir les enjeux de l'accompagnement pour gagner en efficacité dans la gestion des troubles.

Les objectifs pédagogiques opérationnels

- Développer des compétences relationnelles basées sur la neurologie et sortir des stéréotypes.
- Mettre en place une communication claire valorisant et validant la personne âgée / malade.
- S'appuyer sur le fonctionnement systémique de la mémoire pour un rapport au soin apaisé.

DISPOSITIF D'ÉVALUATION

- Quiz de connaissances en amont de la formation.
- Quiz de connaissances en aval de la formation.
- Les acquis de la formation sont évalués tout au long de la session par oral (méthode interrogative) et/ou écrit (Questionnaire, QCM, Quizz, Productions du groupe, Debriefing des mises en situation).

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Compétences à acquérir

- Connaître les mécanismes d'évolution et les signes repérables des maladies neurodégénératives.
- Connaître les troubles du comportement et leurs conséquences sur la relation avec les bénéficiaires pour proposer une réponse bienveillante et adaptée.
- Comprendre le fonctionnement cognitif et les troubles associés afin de soutenir une communication facilitante entre les professionnel(le)s et les bénéficiaires du soin.
- Comprendre le fonctionnement de la mémoire pour mieux dialoguer avec les bénéficiaires d'une part, et appréhender plus efficacement son propre développement professionnel d'autre part (lien fait entre fonctionnement systémique de la mémoire et fonctionnement combinatoire de la compétence).

DELAIS D'ACCES

2 à 4 semaines disponibles sur le site internet ou sur demande

MODALITES D'INSCRIPTION

Inscription via le **FORMULAIRE** du **Département Formation Continue**
INSCRIPTION <https://www.croix-saint-simon.org/dfc-inscription>





SIMULATION EN SANTE



SESSION

12 places

DURÉE

1 jour / 7H00

TARIFS GROUPE

3000 € TTC

CONTACT

Référente formation
Assia GACEM

CONTEXTE ET ENVIRONNEMENT

Cette formation s'inscrit dans le cadre de l'obligation pour tout établissement médico-social à former l'ensemble de son personnel à la prise en charge des urgences vitales en situation réelle.

OBJECTIFS, ET COMPETENCES VISEES & CONTENU

La formation est l'occasion pour les participants de

- Savoir réaliser une alerte efficace et mettre en œuvre les mesures d'urgence efficaces en équipe **pluridisciplinaire**, dans l'attente des secours spécialisés.
- Savoir prendre en charge en équipe pluridisciplinaire l'ensemble des situations d'urgence vitales en Etablissement médico-social tels que :
- L'Arrêt Cardio-Respiratoire, les obstructions des voies aériennes, les convulsions, les hypoglycémies, les difficultés respiratoires, les hémorragies, les douleurs aiguës et thoraciques, les chutes, les plaies graves, la personne inconsciente qui respire, ...
Liste non exhaustive, à compléter et affiner selon les besoins du client.
- Savoir utiliser en équipe pluridisciplinaire de manière optimale et adaptée le matériel d'urgence disponible au sein d'un établissement médico-social.
- Savoir utiliser l'outil HAS « S.A.E.D. : Situation, Antécédents, Évaluation, Demande » - Outil d'amélioration des pratiques professionnelles en termes de communication entre professionnels de santé.

Contenu

- **Présentation des objectifs de la formation ciblant la prise en charge des urgences vitales en établissement médico-social en équipe pluridisciplinaire.**
- **Mise en pratique simulée grâce à différents scénarios de simulation clinique et immersifs qui seront successivement pratiqués par l'ensemble des participants, suivis d'un débriefing guidé d'analyse de la pratique par l'ensemble des participants.**
- **Rappel sur les recommandations réglementaires et scientifiques sur la prise en charge des urgences vitales en établissement médico-social.**

Formation à la prise en charge des situations d'urgences vitales en établissement médico-social



METHODES PEDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques et d'encadrement mis en œuvre

Formation utilisant les principes de la simulation en santé, basée sur la mise en situation pratique des apprenants, lors de différentes mises en situations en situation réelles, dans un contexte le plus réaliste possible, grâce à l'utilisation de mannequins de simulation et/ou de patients simulées et de matériel audio-vidéo permettant la retransmission des situations simulées de manière fidèle et réaliste entre le lieu de la situation simulée et le lieu du débriefing.

Plusieurs séquences de simulation se dérouleront durant la formation, permettant à tous les participants d'être acteurs lors des simulations, de manière successive.

Chaque simulation se déroulera sur 3 temps : Briefing du scénario de simulation / mise en pratique simulée /débriefing des apprenants sur leurs émotions et leur pratique.

Le principe de ces mises en situations simulées sont le droit à l'erreur en simulation, dans un but d'amélioration des pratiques professionnelles en situation réelle et d'analyse de leur pratique lors des temps de débriefing.

Cette formation est basée sur les différents référentiels de prise en charge des urgences élaborés par les sociétés savantes et organismes officiels (HAS, ARS, CESU, SFMU, SOFRASIMS,...).

MODALITES D'EVALUATION ET DE VALIDATION

Un questionnaire de satisfaction est remis aux participants afin d'évaluer leur niveau de satisfaction en terme d'animation et d'organisation matérielle.

Remise d'une attestation de fin de formation sous réserve d'avoir assisté à l'intégralité de la formation.

NB : En aucun cas cette attestation ne vaut avis d'aptitude ou titre d'habilitation

ANIMATION

Monsieur Francisco GUEVARA, formateur expert en simulation en santé, formateur aux Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU), D.U. de formateur à la médecine sur simulateur (Université Paris Descartes), Master de Pédagogie en Sciences de la Santé (Université de Strasbourg).

Infirmier Diplômé d'Etat, cadre de santé, formateur en simulation en santé.



Modalités d'accès à la formation pour les personnes en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap qui souhaitent participer à cette formation peuvent bénéficier, si elles le jugent nécessaire, d'adaptations à leur situation.

Notre référent handicap, Monsieur Franck CLUZEL, est à votre écoute.

Vous pouvez le contacter au 06 58 46 42 79.

Nous mettrons tout en œuvre pour mettre en place les adaptations possibles et/ou nous mobiliserons les partenaires nécessaires

MODALITES PRATIQUES

- **Formation de groupe seulement** (pas d'inscription individuelle) 10 à 12 participants.
- Formation de 7h00 avec 1 journée de préparation de la salle
- La formation se déroulera dans les locaux.
- Pour toute formation en IN-SITU dans les locaux du client, devis spécifique à demander.

MODALITES D'INSCRIPTION

Inscription via le **FORMULAIRE** du
Département Formation Continue
INSCRIPTION <https://www.croix-saint-simon.org/dfc-inscription>



NOUS CONTACTER



 01 75 62 13 96

 dfc@lafocss.org

 www.croix-saint-simon.org

 **Département Formation Continue**
17 rue de la révolution 93100 Montreuil



MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Le Département formation continue (DFC) s'inscrit dans une politique d'égalité des chances afin de permettre à tous les apprenants d'accéder à ses formations et de développer leurs compétences.

Tous les apprenants en situation de handicap temporaire ou permanent, ou qui souffrent d'un trouble de santé invalidant sont accompagnés tout au long de leur formation, en fonction des ressources humaines et matérielles à disposition.

Notre référent handicap se tient à votre écoute. Pour toute question, vous pouvez le contacter par téléphone (06 56 46 42 79) ou par mail (f.cluzel@lafocss.org)

Pour plus d'informations, veuillez vous adresser à : dfc@lafocss.org

ACCÈS AU CENTRE DE FORMATION





Département Formation Continue
Pôle Formation – Recherche
Fondation Œuvre de la Croix Saint Simon



17, rue de la révolution
93100 MONTREUIL
Tél : 01 75 62 13 97